

AFFAIRES

La Presse



Sobeys doit maintenant livrer

Le profil boursier, par Martin Vallières Page 10



Hypothèques: jouez d'astuce!

Finances personnelles, par Stéphanie Grammond Page 8

TSE 300	CDNX	S&P/TSE 60	NASDAQ CANADA	NASDAQ	DOW JONES	S&P 500	OR	PÉTROLE	DOLLAR
6984,60 98,90 1,4%	2965,84 -2,69 -0,1%	403,54 5,99 1,5%	319,05 7,20 2,3%	1746,30 56,10 3,3%	9263,90 188,76 2,1%	1084,10 24,32 2,3%	279,70 \$US 0,20 0,1%	19,07 \$US -0,72 -3,6%	62,66 CUS -0,28 -0,51

CAHIER D | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 2 NOVEMBRE 2001

BOURSES

LE BUDGET MAROIS

Pauline Marois mise sur les PME

La taxe sur le capital sera réduite de moitié d'ici cinq ans



Ce sont les PME qui profiteront le plus des nouvelles mesures d'aide aux entreprises du budget de la ministre des Finances, Pauline Marois, qui continue de privilégier certaines industries, comme celles du commerce électronique ou des pâtes et des papiers, plutôt que de ratisser large.

Ainsi, la seule mesure universelle qui accroît la compétitivité du Québec, c'est la réduction de la taxe sur le capital, qui a actuellement l'insigne honneur d'être la plus élevée en Amérique du Nord.

Cette taxe de 0,64 % s'applique chaque année sur ce que le gouvernement appelle le capital versé des sociétés et qui équivaut à la dette à long terme plus l'avoir des actionnaires. Elle représente, et c'est ce qu'il faut retenir, le quart du fardeau fiscal des entreprises du Québec.

La ministre des Finances baissera graduellement cette taxe jusqu'à ce qu'elle tombe à 0,30 % en 2007. Cette réduction coûtera cher; la taxe sur le capital est censée rapporter 2 milliards de dollars dans les coffres du gouvernement cette année. Québec se prive donc, à terme, de recettes fiscales de l'ordre de 1 milliard.

Toutefois, malgré l'ampleur de cet effort, le Québec mettra cinq ans à rattraper l'Ontario, dont la

TAUX ET SEUIL D'EXEMPTION DE LA TAXE SUR LE CAPITAL AU QUÉBEC

	Actuel	2003	2004	2005	2006	2007
Taux (en %)	0,64	0,60	0,525	0,45	0,375	0,30
Capital versé exempt de la taxe sur le capital (en milliers de \$)	—	250	500	750	1 000	1 000
Entreprises exemptées						
en milliers	—	162	169	203	210	210
en %	—	58,1	67,8	72,6	75,1	75,1

taxe sur le capital se situe déjà à 0,30 %. « C'est un pas dans la bonne direction, mais on aurait aimé que le gouvernement aille plus loin, plus vite », note Gilles Taillon, président du Conseil du patronat, faisant écho aux autres lobbies des entreprises.

Les entreprises les plus petites seront toutefois rapidement exemptées de cette taxe. Pour celles dont le capital versé est inférieur à 250 000 \$, ce sera dès le 1^{er} janvier 2003. La taille de cette exemption gonflera au fil des ans. Ainsi, en 2006, toutes les entreprises ayant moins de 1 million de dollars en capital versé échapperont à la taxe sur le capital. Le ministère des Finances calcule que 210 000 PME seront ainsi épargnées, soit les trois quarts des entreprises de la province.

Les PME ont encore une fois la faveur de la ministre Marois, qui annonce la création de la Financière du Québec. Cette nouvelle filiale d'Investissement Québec

prend le relais d'une ancienne filiale méconnue, Garantie Québec, mais avec un mandat élargi pour financer les petites sociétés.

« La ministre a décidé d'investir dans les PME, qui créent 80 % des emplois au Québec, et nous en sommes très heureux », dit Richard Fahey, vice-président, Québec, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui représente plus de 20 000 PME de la province.

« Il n'y en a que pour les PME et pas assez pour les grandes entreprises, qui sont les moteurs de l'économie et qui font vivre une foule de PME », déplore toutefois Gilles Taillon.

Plus précisément, la Financière du Québec offrira du financement aux PME qui souffrent de la nervosité des banquiers ainsi qu'aux sociétés en démarrage qui échouent à trouver du fric. Non seulement la Financière offrira-t-elle des garanties de prêt, comme le faisait Garantie Québec, mais elle prètera des

fonds directement aux entreprises. Elle disposera, pour ce faire, de plus de 140 millions de dollars d'ici le 31 mars 2003.

Comme elle prendra plus de risques que les banques, étant considérée comme un créancier de deuxième rang, la Financière pourra convertir une partie de ses prêts en actions, s'attribuant ainsi une sorte de prime au risque.

La Financière du Québec aura par ailleurs la tâche d'administrer

> Commerce électronique : l'aide sort de la Cité

- page 5

> Les économistes sont tièdes

- page 3

> Un budget fragile, dit Bay Street

- page 4

Les fabricants moroses...

JACQUES BENOIT

SEULEMENT 8 % des fabricants s'attendaient en octobre à ce que leur production augmente au quatrième trimestre DE 2001, par rapport à plus du double (19 %) en octobre 2000, selon la plus récente Enquête trimestrielle sur les perspectives du monde des affaires de Statistique Canada.

C'est là le « plus faible taux d'opinions favorables depuis la création de l'enquête en 1981 », a souligné hier l'organisme en en rendant publics les résultats.

Inversement, et c'est l'envers de la médaille, deux fois plus d'entreprises qu'il y a un an — 34 %, par rapport à 16 % en octobre 2000 — prévoient que le volume de leur production diminuera au cours des trois derniers mois de 2001.

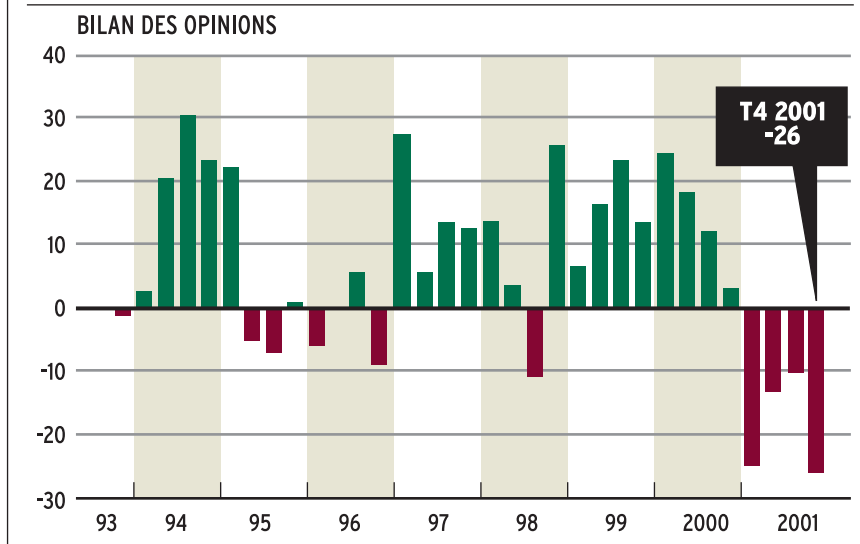
Deux industries sont à ce sujet particulièrement pessimistes, soit celle du matériel de transport et celle de la transformation des minerais en métaux.

Des sujets de préoccupation (ce qui n'étonnera personne) dont font souvent état les quelque 4000 fabricants qu'a interrogés Statistique Canada : l'incertitude consécutive aux attentats du 11 septembre aux États-Unis et le ralentissement économique en cours.

Tout cela étant, pas étonnant que le nombre d'entreprises qui estiment que leur effectif devrait diminuer au quatrième trimestre ait doublé par rapport à octobre 2000.

PERSPECTIVES DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

En octobre, 58 % des fabricants ont estimé que le volume de leur production allait rester à peu près inchangé. Seulement 8 % des fabricants demeuraient optimistes quant aux perspectives d'une hausse de la production au cours du quatrième trimestre. Il s'agit du plus faible taux d'opinions favorables depuis la création de l'enquête de 1981.



Source: Statistique Canada

Près du quart (24 %) estiment en effet qu'elles réduiront leur personnel d'ici la fin de 2001, alors que ce pourcentage était de seulement 12 % il y a un an.

Quatre secteurs d'activité, à en juger par les réponses des sondés, s'attendent à être particulièrement affectés, indique Statistique Ca-

nada : à savoir, de nouveau, l'industrie du matériel de transport, puis les fabricants de produits du bois, de produits métalliques (produits semi-finis ou finis) et, enfin, l'industrie textile.

Résultat, il n'y a qu'un pourcentage réduit d'entreprises (9 %) qui pensent que l'importance de leur

effectif augmentera au quatrième trimestre, alors qu'il y en avait près de deux fois plus (17 %) de cet avis en octobre 2000.

Tout s'enchaînant, près de la moitié (48 %) ont indiqué que leur carnet de commandes était moins étoffé qu'à la normale, soit beaucoup plus qu'il y a un an (21 %).

De même, une forte proportion de fabricants (46 %) se disent préoccupés par le niveau des commandes qui leur ont été passées en octobre, tandis qu'ils n'étaient que 18 % dans ce cas selon l'enquête portant sur octobre 2000.

Enfin, un pourcentage élevé (80 %), et tout comme lors de la précédente enquête, en juillet, affirme ne pas voir d'obstacles à leurs activités pour ce qui est de leur production.

L'indice des offres d'emploi

Par ailleurs, l'indice des offres d'emploi, établi par Statistique Canada à partir des offres d'emploi publiées par 22 journaux, a reculé de 5,4 %, à 140, de septembre à octobre, la baisse par rapport à son niveau d'octobre 2000 (177), s'établissant ainsi à 20,9 %.

« La baisse de septembre à octobre est assez importante, mais ce n'est pas catastrophique, compte tenu qu'on était à un sommet au niveau de l'emploi. L'indice était déjà tombé en septembre, et c'est un peu la suite logique de tout ce qui se passe », a déclaré Denis Boudreau, économiste au bureau de Montréal de Statistique Canada.



Le huard encore plus bas

RICHARD DUPAUL

LE HUARD a encore pris du plomb dans l'aile hier pour plonger à un nouveau creux historique de 62,66 cents US, assailli par les spéculateurs et les mauvaises nouvelles en provenance des États-Unis qui assombrissent les perspectives pour l'économie canadienne.

Le dollar a subi un recul de 28 centièmes, qui s'ajoute à une baisse de 44 centièmes mercredi, dans un marché passablement actif où les

Voir HUARD en D2

Hydro Québec présente l'Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit, directeur artistique



Les grandes chansons de Notre-Dame de Paris

7 chanteurs et les 100 musiciens de l'OSM réunis sur une même scène! 9 NOVEMBRE, 20 H. EN SUPPLÉMENTAIRE LE 7 NOVEMBRE

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

514 • 842 • 9951

Financière Sun Life

Affaires municipales et Métropole Québec

Affichage Astral Média

CITE Rockliff 102.3 FM

La Presse

ÉCONO FLASHES

TrizecHahn | Pertes de 117,3 millions US

LA SOCIÉTÉ immobilière TrizecHahn rapporte des pertes de 117,3 millions US, ou 79 cents par action, au troisième trimestre. L'an dernier, au trimestre correspondant, la compagnie torontoise avait enregistré un bénéfice de 31,6 millions US, ou 21 cents par action. Les pertes proviennent d'investissements dans trois complexes immobiliers à Seattle, Chicago et Boston. La compagnie a dû prévoir une provision de 63,4 millions US pour faire face à une baisse de valeur des trois centres qu'elle tente actuellement de vendre. TrizecHahn a dû aussi inclure dans ses comptes du troisième trimestre un montant de 125 millions US relié à un investissement dans Global Switch, une compagnie du secteur des télécommunications. Les revenus de location de TrizecHahn ont compté pour 154,6 millions US des 277,7 millions US de ses revenus totaux du troisième trimestre. L'an dernier, au troisième trimestre, la compagnie avait enregistré des revenus de location de 162,6 millions US, sur un total de 287,8 millions US.

BCI | Changement de garde

LE CHEF de la direction de Bell Canada International (BCI), Louis Tanguay, sera remplacé le 16 novembre par William Anderson, qui ajoutera cette responsabilité à ses fonctions de président de BCE Investissements. BCE Investissements regroupe les participations que le groupe de communications montréalais BCE considère « non stratégiques », dont BCI. Le principal mandat de M. Anderson durant la dernière année a été la vente de la filiale américaine Excel, annoncée en septembre. Toutefois, le président de BCE, Jean Monty, a indiqué la semaine dernière que la vente de BCI était exclue dans l'état actuel du marché aussi déprimé. Louis Tanguay sera vice-président du conseil de BCI et demeurera au Conseil de plusieurs sociétés liées à BCI, dont Telecom Americas.

I-C-I | Suppression de 1300 emplois

LE GÉANT de l'industrie chimique I-C-I supprime 1300 postes dans ses usines. La compagnie soutient qu'elle doit procéder à ces licenciements et à d'autres mesures de redressement à cause d'une baisse de la demande pour ses produits, notamment ses produits de peinture. La plupart des mises à pied seront faites aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Le plan de relance de I-C-I s'étalera sur deux ans et devrait permettre à la compagnie d'économiser 90 millions US par année. Au troisième trimestre, I-C-I rapporte une baisse de 11 % de son bénéfice d'exploitation.

Shell | Résultats en baisse

ROYAL DUTCH/SHELL GROUP a annoncé hier sa première baisse des résultats trimestriels depuis la remontée des prix du pétrole en 1999. La deuxième compagnie pétrolière mondiale a réalisé un bénéfice net de 2,69 milliards US, en baisse de 17 %, conformément aux prévisions, du fait du recul des prix de l'énergie, qui avaient atteint un plus haut depuis dix ans, et de la faiblesse de ses marges dans le raffinage. Un environnement plus difficile avait déjà mis fin à une série de résultats record au deuxième trimestre. Les résultats du groupe anglo-néerlandais sont toutefois meilleurs que ceux du numéro un mondial Exxon Mobil, qui ont reculé de 23 %.

KLM | Bénéfice en baisse de 60

KLM Royal Dutch Airlines a annoncé hier une chute de 60 % de son bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre, et anticipe une lourde perte sur l'ensemble de son exercice. Interrogé sur Reuters Television, le directeur financier de la compagnie aérienne néerlandaise, Rob Ruijter, a estimé que les incertitudes politiques et économiques rendaient toute prévision ardue, mais que la perte d'exploitation pourrait être supérieure à plus de 200 millions d'euros (286 millions CAN), étant donné que la compagnie aérienne n'a constaté aucune reprise du nombre de ses passagers. « La situation est incertaine, très volatile. Les hostilités continuent et il y a constamment de nouvelles peurs (liées au terrorisme, » a-t-il dit. Il a laissé également entendre que KLM doutait de son avenir en tant que compagnie indépendante, mais a souligné que les discussions actuelles avec British Airways ne concernaient qu'une coopération à court terme et technique.

Banque TD | Provisions pour pertes sur créances

LA BANQUE Toronto-Dominion a réalisé un placement d'actions ordinaires en émettant 10,96 millions d'actions. Le produit brut de cette émission s'élève à 400 millions. Par ailleurs, la TD a confirmé hier qu'elle n'a pas accru ses provisions pour pertes sur créances au quatrième trimestre financier terminé le 31 octobre. Au troisième trimestre, elle avait accru ses provisions annuelles pour pertes sur créances de 480 à 620 millions (dont 190 millions ont été imputés à chacun des deux derniers trimestres). La Banque avait alors entrepris un examen rigoureux de son portefeuille de crédit et a ainsi réussi à ne pas dépasser, jusqu'à la fin de l'exercice, son estimation de 620 millions. Bien que l'exercice 2002 ne fasse que commencer, la TD prévoit que ses pertes sur créances en 2002 dépasseront de 10 % à 15 % leur niveau actuel de 190 millions par trimestre. Elle sera en meilleure position pour évaluer ces pertes à la fin du premier trimestre se terminant le 31 janvier.

Osmington | Acquisition des Conseillers Immobiliers TR

RBC GROUPE FINANCIER et Osmington ont conclu un accord selon lequel une filiale à part entière de Osmington a fait l'acquisition de l'actif des Conseillers Immobiliers TR, l'unité de gestion de placements immobiliers institutionnels de la Banque Royale du Canada. Cette vente représente le retrait par RBC Groupe Financier d'un secteur d'activité qui ne fait pas partie des activités fondamentales visées par sa stratégie mondiale de gestion de patrimoine. Les détails de l'opération n'ont pas été divulgués.

Cogeco Câble | Placement privé complété

COGECO CÂBLE a complété un placement privé de billets garantis de premier rang à 6,83 %, série A, pour un montant de 150 millions US, échéant le 31 octobre 2008, et de billets garantis de premier rang à 7,73 %, série B, pour un montant de 175 millions CAN échéant le 31 octobre 2011. L'intérêt sur ces billets est payable semestriellement à terme échu le 30 avril et le 31 octobre de chaque année, à compter du 30 avril 2002. Le produit brut total provenant de l'émission de ces billets représente un montant d'environ 414 millions CAN. Le produit net d'environ 410 millions a servi à réduire la dette bancaire de Cogeco Câble.

Ibex et BioMarin | Clôture de la transaction

TECHNOLOGIES IBEX a fait part hier de la clôture de la transaction de 31 millions avec BioMarin Pharmaceutical de Novato en Californie. Le 10 octobre dernier, Ibex avait annoncé qu'elle avait conclu une transaction avec BioMarin en vertu de laquelle BioMarin s'engageait à faire l'acquisition de la propriété intellectuelle et des autres actifs relatifs aux produits candidats portant sur les enzymes thérapeutiques d'Ibex, incluant la Neutrasemc, la Phénylasemc et l'Extravasemc, pour un montant atteignant jusqu'à 31 millions. En considération de cette transaction, Ibex a reçu 3,2 millions en espèces et 224 750 actions de BioMarin. En outre, le 3 décembre, Ibex recevra 589 897 autres actions de BioMarin. La valeur totale du volet actions de cette transaction est évaluée à 14 millions.

Performa | Nouveau président

LA COMPAGNIE d'assurances Standard Life a annoncé hier la nomination de Jean-Daniel Côté au poste de président du Groupe financier Performa, sa filiale de distribution de fonds communs de placement. Cette nomination fait suite à une restructuration globale de Performa, et s'inscrit dans un nouveau plan d'affaires visant à assurer une croissance importante et une réussite durable.

Pierre Bellemare



Photo AFP ©

Nouvelles locomotives

Une locomotive destinée au réseau ferroviaire de transport en commun New Jersey Transit est soulevée par une grue dans le port de Bremerhaven, en Allemagne. La machine est une des 29 locos construites par la filiale allemande de Bombardier pour NJT.

Les ménages américains dépensent moins

Reuters

WASHINGTON — Les dépenses des ménages américains ont accusé en septembre leur plus forte baisse depuis plus de 14 ans, les consommateurs ayant réduit leurs achats à la suite des attentats dramatiques de New York et Washington.

Les dépenses des ménages ont baissé de 1,8 %, au total annualisé

de 6,980 milliards de dollars américains, après une progression de 0,3 % en août, a annoncé hier le département du Commerce.

Cette baisse, la première intervenue depuis mai 1999, est la plus forte enregistrée depuis celle de 1,8 % accusée en janvier 1987, a-t-il précisé.

Bien que les chèques de remboursement d'impôt aient continué de parvenir chez les Américains, le

revenu des ménages est quant à lui resté inchangé en septembre, à 8,780 milliards US, après une légère progression de 0,1 % en août.

La baisse des dépenses des ménages est bien plus marquée que ce qu'attendaient les économistes de Wall Street, qui tablaient en moyenne sur une contraction de 0,9 % seulement, attendant par ailleurs une progression de 0,1 % en moyenne du revenu.

HUARD

Suite de la page D1

spéculateurs étaient nombreux à miser sur la descente du dollar canadien, affirme François Barrière, chef cambiste chez BNP Paribas.

« Depuis que le dernier seuil de résistance du dollar a été brisé (soit l'ancien record de 63,31 cents US), les spéculateurs sont revenus en force », affirme le responsable.

Rien pour l'instant qui puisse arrêter la glissade de la devise, surtout que les grandes entreprises exportatrices, normalement actives sur le marché de change à cette période de l'année pour couvrir certaines grosses transactions, sont quasi absentes en raison de l'incertitude économique, affirment les experts.

« Le marché est ainsi privé de milliards de dollars qui viendraient normalement soutenir la monnaie canadienne », dit M. Barrière. Aussi, plusieurs cambistes croient que le mouvement actuel pourrait mener le huard aux alentours de 62 à 62,50 cents US à court terme, et même éventuellement à 61 cents US.

Le huard a été aussi affecté par de nouvelles données démontrant que l'économie américaine s'enlise dans une récession qui risque d'être plus longue que prévu et qui pourrait entraîner le Canada dans son sillon.

Les dépenses des ménages américains ont accusé en septembre leur plus forte baisse en plus de 14 ans, tandis que le secteur manufacturier aux États-Unis ne montre aucun signe de reprise à court terme, révèlent deux enquêtes publiées hier.

Les dépenses des consommateurs, responsables des deux tiers de l'économie américaine, ont diminué de 1,8 % en septembre, après une hausse de 0,3 % le mois précédent, a annoncé le département américain du Commerce. C'est la plus forte baisse enregistrée à ce chapitre depuis janvier 1987, lorsque des tempêtes de neige avaient contraint les Américains à rester à la maison, et cela dépasse les attentes des économistes, qui prévoient une baisse plus modérée de 1 %.

Parallèlement, le secteur manufacturier continue de se contracter depuis les récentes attaques terroristes, selon un sondage du National Association of Purchasing Management (NAPM). L'indice NAPM, qui est suivi de près par les experts, a chuté à 39,8 en octobre par rapport à 47,0 le mois précédent, soit son plus faible niveau depuis la récession de 1990-1991.

Le sous-indice NAPM des nouvelles commandes, qui donne un aperçu de l'activité manufacturière à venir, a également enregistré une baisse marquée, note l'organisme.

« Le secteur manufacturier a subi un choc important lors des événements du 11 septembre, affirme l'un des auteurs du rapport de NAPM. Les baisses de la production et des nouvelles commandes sont parmi les plus fortes enregistrées depuis qu'on a commencé à publier cette enquête, en 1931. »

Selon Sheryl King, économiste à

la Banque Toronto-Dominion, le rapport NAPM « s'ajoute aux autres indices qui tendent à montrer que les États-Unis sont en récession ».

Les nouvelles américaines sont de mauvais augure pour le Canada, qui réalise plus de 85 % de ses exportations aux États-Unis. D'ailleurs, une enquête de Statistique Canada (voir autre texte) indique que les manufacturiers canadiens

sont actuellement plus pessimistes qu'ils l'ont été depuis 20 ans.

Léo Kolivakis, économiste à la Financière Banque Nationale, croit que les dernières données américaines ouvrent la porte à une nouvelle baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale, mardi prochain. Mais il est trop tôt pour dire comment le secteur industriel va se comporter dans les prochains mois, selon lui.

Nous achetons les diamants 40 pts et plus

Thompson & Whetstone Inc.
(514) 289-9761
1117, rue Ste-Catherine O., bur. 900
Montréal

**AFFAIRES**
700

715
SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT

A-1 RÉPARATION DE CRÉDIT
Nous réparons les mauvais crédits.
100% de garantie. 1-877-319-7459
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
prêt 20 000 \$ +. 514-297-1594

**AVIS**
800

801
AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

HELLER FINANCIAL CANADA LTD
Avis est donné, par les présentes, que le ministre des Finances a accordé le 29e jour d'août 2001, un permis à Heller Financial Canada Ltd, en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements. L'adresse du bureau principal de la société au Québec est le 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3B 4L8. L'agent principal de la société aux fins de recevoir les significations de toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est : Desjardins Ducharme Stein Monast, s.e.n.c., 600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal (Québec) H3B 4L8, à l'attention de Me Dominique Bélisle, Montréal, le 12 octobre 2001. Les procureurs, Desjardins Ducharme Stein Monast, s.e.n.c.

805
AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS

C.O.M.O. TIRAGE #44
1478 3227 1614 3322 2692 2357 1014

850
AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

AVIS est par les présente donné que la compagnie " **9060-4174 QUÉBEC INC.** ", compagnie constituée en vertu de la Partie I de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social situé au 79, Chemin Université à North Hatley, province de Québec, JOB 2C0, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution, en vertu de l'article 28 de la Loi sur les compagnies (Québec).
Montréal, ce 1er novembre 2001
POTHIER DELISLE, s.e.n.c.
avocats
R 850

**AVIS**
800

850
AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que la compagnie Fort Investments Ltd, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 10 octobre 2001
Kaufman Laramée
Procureurs de la compagnie
R 850

PRENEZ AVIS que la compagnie " **GESTION GUYLAINE RICHARD INC.** " demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
À Richelieu, le trente octobre 2001.
Me Benoit Rivet, notaire
R 850

PRENEZ AVIS que **RIZZIERI CARLO MORELLI**, domicilié au 9180 de Ségur St-Léonard, Québec, H1R 2K2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de **ROGER CARLO MORELLI**.
St-Léonard, le 31 octobre 2001.
R 850

PRENEZ AVIS que **ABDELHAMID BENHOCINE**, en sa qualité de père dont l'adresse du domicile est le 4590, boul. Pie IX, app. 21, Montréal, Québec H1X 2B5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de **CELIA BENHOCINE CHELLAT** en celui de **CELIA BENHOCINE**.
Montréal, 21 octobre 2001
R 850

PRENEZ AVIS que **DIMETRIOS HATZIAPOSTOLOU**, dont l'adresse du domicile est le 995, Joseph Tasse, Laval, Québec, Canada H7X 3L4, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de **JIMMY DEMETRIOS HATZIS**.
Ce changement affectera aussi **NICHOLAS JAMES HATZIAPOSTOLOU - POLYCHRONAS** et **ELIZABETH MARIA HATZIAPOSTOLOU - POLYCHRONAS**.
Montréal, le 22 octobre 2001
R 850

PRENEZ AVIS que la compagnie **2946-2579 QUÉBEC INC.**, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément à la Loi sur les compagnies (Québec).
Montréal, le 1er novembre 2001
LAPOINTE ROSENSTEIN
Procureurs de la requérante
R 850

LE BUDGET MAROIS

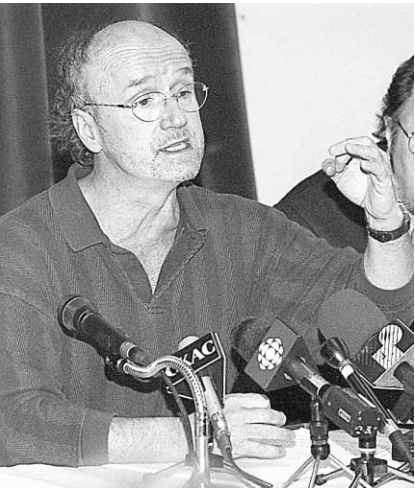
Deux économistes aux antipodes

CHARLES CÔTÉ

Deux experts, deux points de vue sur les finances publiques. Maurice Marchon, de l'École des hautes études commerciales, et Léo-Paul Lauzon, titulaire de la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, ont tous deux trouvé des qualités et des défauts au budget de crise présenté hier par la ministre Pauline Marois, mais pas aux mêmes endroits.

Pour M. Marchon, économiste spécialiste des questions monétaires, les Québécois sont trop taxés, surtout ceux qui font les revenus moyens et supérieurs. Il estime que la meilleure stimulation est celle qui atterrit directement dans les poches de tous les contribuables. « Baissons les impôts ! lance-t-il. On doit arriver à une assiette très large et des taux très bas où le comportement d'évitement de taxes ne vaut pas la peine. »

Il n'est pas très chaud devant les mesures d'« accélération des dépenses » annoncées hier. « À court terme, on ne peut être contre, comme l'économie ralentit, dit-il. Mais ce ne sont pas nécessairement les secteurs qui en ont besoin qui vont en profiter. La construction va déjà bien. Ce ne sont pas les gens



Léo-Paul Lauzon et Maurice Marchon

dans la haute technologie ou les compagnies aériennes qui vont prendre des jobs dans la construction. »

Et pendant qu'on dépense, dit-il on s'éloigne de l'objectif, qui devrait être selon lui de baisser les impôts, surtout aux taux marginaux supérieurs. « Le gros problème du Québec, c'est que le fardeau fiscal est trop élevé pour les gens qui sont productifs », insiste-t-il

En revanche, pour M. Lauzon, docteur en gestion, avant de baisser les impôts des particuliers, il faut augmenter celui des entreprises, qui paient selon lui beaucoup moins que leur juste part.

« La classe moyenne paye trop d'impôt parce que les compagnies n'en payent pas assez, scande-t-il.



Photothèque La Presse ©

Les recettes fiscales en provenances des entreprises sont en baisse depuis 20 ans. »

Hier, parmi les mesures annoncées par Mme Marois, la taxe sur le capital des entreprises, une particularité québécoise, ne s'appliquera plus aux premiers 250 000 \$ en 2003. Ce seuil augmentera à 500 000 \$ en 2004 et à 1 million en 2005. Parallèlement, le taux d'imposition passera de 0,64 % à 0,30 % d'ici 2007. Au total, ces mesures qui coûteront 1,5 milliard d'ici 2007.

M. Lauzon trouve « totalement ridicule » cette diminution de la taxe sur le capital. « Le gouvernement a cédé, déplore-t-il. Cette taxe existait parce que les entreprises, les grandes comme les PME, transfèrent leurs revenus d'un pays

à l'autre, ou dans les autres provinces, de façon à payer moins d'impôt. »

Il cite deux études, l'une de KPMG et l'autre de PricewaterhouseCoopers, qui ont conclu que dans l'ensemble, les entreprises ne sont pas surtaxées au Québec. Il renchérit avec ses propres données.

« Au Québec en 1996, 148 000 entreprises ayant déclaré 21 milliards de profits n'ont payé aucun impôt provincial, tandis que 117 000 autres ayant déclaré 52 milliards de profits, ont versé 3,6 milliards en impôts, pour un taux de 7 %. »

« Donc, au total 265 000 entreprises ont déclaré 73 milliards de profits mais ont payé 3,6 milliards d'impôts, pour un taux de 5 %. En 1999, la Société des alcools du Québec, Loto-Québec et Hydro-Québec ont versé presque autant en dividendes à l'État que l'ensemble des companies québécoises en impôt sur le revenu. »

M. Lauzon donne aussi la réplique aux économistes de la haute finance, présents en grand nombre à Québec hier, comme c'est la coutume au dévoilement du budget.

« Les économistes de banques nous suggèrent encore des baisses d'impôt, alors que les banques n'ont pas du tout baissé les taux d'intérêt sur les cartes de crédit, dénonce-t-il. Ils nous demandent de nous appauvrir collectivement en nous privant de taxes, mais de les enrichir avec les intérêts. »

Trop optimiste ?

CHARLES GRANDMONT
Reuters

QUÉBEC — La ministre des Finances du Québec prévoit que son budget déposé hier fouettera l'économie grâce aux investissements publics et à l'intervention accrue de l'État auprès des entreprises, mais les économistes estiment que le gouvernement est trop optimiste.

Les experts croient également que le gouvernement s'expose à des mauvaises surprises étant donné la forte incertitude qui plane depuis les attentats du 11 septembre, ce qui pourrait engendrer des compressions inattendues.

Mme Marois prévoit une croissance de 1,7 % en 2002, une estimation qui se trouve au sommet de la fourchette des prévisions des économistes, qui tablent sur une progression d'entre 0,4 % et 1,7 %.

« J'espère qu'elle aura raison et que nous aurons tort, mais j'anticipe une longue récession et une croissance économique plus faible que ce qu'elle prévoit », a commenté Clément Gignac, économiste en chef de la Financière Banque Nationale.

« L'impact des mesures m'apparaît assez limité », a renchéri Simon Prévost, économiste en chef chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Selon les experts, pour que le scénario budgétaire de Québec se réalise, il faudrait une reprise rapide de l'économie américaine, de qui dépend le tiers de l'économie québécoise. Cette reprise accélérée ne figure toutefois pas dans les boules de cristal des économistes.

« Je préférerais un gouvernement qui nous présente des prévisions qui soient dans le bas dans la fourchette, et non dans le haut. La responsabilité première d'un gouvernement est d'être très conservateur dans ses prévisions », a-t-il ajouté.

Avant les attentats, la ministre prévoyait une croissance économique de 2,7 % pour 2001, une prévision aujourd'hui abaissée à 1,1 % à cause de l'impact des attentats du 11 septembre et de l'incertitude laissée dans leur sillage.

La baisse de régime de l'économie a diminué de 1,8 milliard les revenus que le gouvernement prévoyait encaisser cette année, ce qui a obligé la ministre des Finances à vider la réserve de 950 millions, mise de côté l'an dernier en vue d'investissements dans la santé et l'éducation, afin de boucler son budget sans déficit. Aucune réserve n'est prévue dans le budget pour 2002-2003.

« C'est un budget sans coussin de prudence économique. Les risques que les prévisions ne se réalisent pas sont élevés. Et un gros défaut de ce budget, c'est qu'il n'y a aucune réserve », a souligné Simon Prévost.

Les économistes sont néanmoins d'avis que les marchés financiers réagiront sans trop d'émotion au budget, étant donné l'absence de déficit ou de forte augmentation des dépenses. Simon Prévost ne croit pas que la cote de crédit du Québec sera affectée à court terme.

Effondrement des exportations



Le ralentissement de l'économie américaine a frappé de plein fouet les entreprises exportatrices du Québec, et c'est loin d'être fini.

Le Québec est lourdement tributaire du marché américain. La valeur totale des exportations québécoises frise les 80 milliards de dollars. Cela signifie que le Québec exporte 40 % de sa production. À eux seuls, les Américains achètent 86 % de ces exportations. C'est donc un emploi sur trois, au Québec, qui dépend du marché américain.

Depuis six ans, la croissance des exportations internationales du Québec est en pleine expansion. Les deux dernières années ont été particulièrement fécondes à ce chapitre. Ainsi, on a vu les exportations bondir de 10 % en 1999 et d'un exceptionnel 20 % l'an dernier. Selon l'Institut de la statistique du Québec, les exportations en 2001 sont en baisse de 3 %, mais ce

chiffre, suffisamment inquiétant en soi, ne concerne que les sept premiers mois de l'année. Il ne tient donc pas compte de l'impact des attentats du 11 septembre. Le département américain du Commerce s'attend à un important recul des importations au cours des prochains mois.

Tout indique donc que le pire reste à venir.

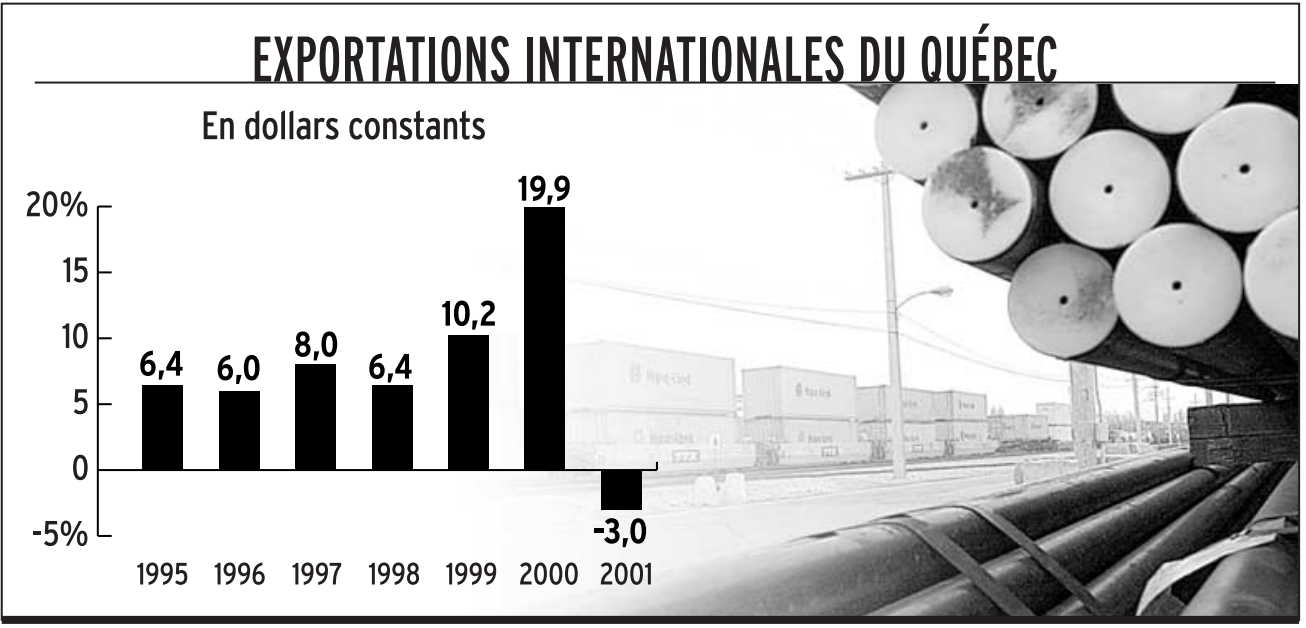
Il est particulièrement troublant

de voir que les secteurs les plus touchés figurent parmi ceux où le Québec a investi énormément d'effort, de talent, d'énergie et d'argent depuis quelques années.

Ainsi, dans le matériel de télécommunication, les exportations sont en baisse de 38 %, alors qu'elles étaient en hausse de 70 % l'an dernier. Dans le matériel de bureau, la baisse est de 6 %, comparativement à une hausse de 78 % l'an dernier. En ce qui concerne les au-

tos et pièces, on est passé d'une hausse de 11 % en 2000 à une baisse de 21 % cette année. Dans le secteur aéronautique, on observe une hausse de 35 % cette année, ce qui est mieux que les 21 % de l'an dernier. Mais les chiffres de cette année datent d'avant les événements du 11 septembre, qui risquent de tout faire basculer.

Dans ces conditions, il n'est aucunement exagéré de parler d'effondrement.



Québec a carrément « oublié les CLD »

LAURIER CLOUTIER

« ON A OUBLIÉ le réseau des centres locaux de développement (CLD). Ça n'a aucun sens. On revient 15 ans en arrière » en centralisant.

C'est ce cri du coeur qu'a lancé hier le président de l'Association des CLD du Québec, Yvon Leclerc, après le budget Marois.

M. Leclerc apprécie que la ministre des Finances mise sur la création de la richesse, l'aide aux compagnies contre la récession et sur l'assouplissement et l'élargissement de plusieurs mesures, mais il s'élève contre la livraison du programme de la Financière du Québec à partir de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

« On centralise l'administration de la Financière du Québec au World Trade Centre de Montréal pour aider des PME en régions. Elles auront le temps de fermer avant l'arrivée de l'aide. Il y a pourtant des CLD partout sur le territoire et ils veulent faire partie de la solution. Qu'on cesse de centraliser comme au temps de l'Office de la planification et du développement du Québec. »

Le réseau des CLD, créé par Québec il y a environ deux ans, peut compter sur 1100 employés permanents et sur 2500 administrateurs bénévoles de tous les secteurs d'activités, souligne Yvon Leclerc.

Le président du CLD de la Côte-de-Beaupré, est Guy Desrosiers, vi-

ce-président de la station Mont-Sainte-Anne. « Ce n'est pas un incapable », insiste M. Leclerc.

De son côté, le président de l'Association des professionnels en développement économique du Québec, Luc Arvisais, qui regroupe les commissaires industriels en région, trouve le budget intéressant pour la relance de plusieurs secteurs afin de contrer la récession et cite en particulier la création de la Financière du Québec pour secourir, avec des garanties de prêts, les PME faisant face à une crise temporaire. Il comprend aussi le caractère modeste du budget, en raison de la faible marge de manoeuvre de Mme Marois.

Report des acomptes provisionnels: danger

LAURIER CLOUTIER

SI TOUS APPRÉCIENT le report de six mois des versements des acomptes provisionnels d'octobre, novembre et décembre, certains craignent une augmentation des crises de liquidités de PME... le printemps prochain.

La mesure permet aux entreprises de garder leurs fonds pour faire face à l'impact des attentats du 11 septembre, et Johanne Desrochers, directrice générale de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, approuve.

« C'est un répit à court terme mais il faudra quand même payer la note », souligne toutefois Luc Arvisais, président de l'Association des professionnels en développement économique du Québec, regroupant les commissaires industriels.

« C'est peut-être de l'oxygène nécessaire actuellement mais des PME peuvent creuser leur trou ainsi. Le problème, c'est que durant la récession elles doivent consacrer des fonds ailleurs » et se retrouvent les mains vides le jour des

remboursements venu. « Aucune institution financière ne finance ce genre de factures », explique Luc Arvisais.

C'est une bouffée d'air frais aujourd'hui mais les PME devront verser ces acomptes provisionnels en avril, mai et juin prochains, à un moment où elles auront de nombreuses factures à payer, craint aussi François Bernier, directeur des services économiques de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

Exclusivité Birks

Exclusifs à Birks et tirés de la collection Architecture :
en argent sterling et en or 18 carats,
boutons de manchette, 215 \$; porte-clés, 110 \$.

BIRKS

CADEAU X. depuis 1879

1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

LE BUDGET MAROIS

Crédible mais très fragile, dit Bay Street

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO –La ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, semble avoir trouvé un certain équilibre entre les stimulants destinés à une économie défail-

lante et l'objectif du déficit zéro, estimaient hier des économistes de groupes financiers majeurs de Bay Street, à Toronto.

Mais ils constataient aussi que cet équilibre est très fragile et pourrait se révéler impossible à maintenir si l'économie devait ralentir à peine plus que ne le prévoit Québec.

Le budget spécial du Québec était surveillé, dans la métropole financière du Canada, parce qu'il est le premier énoncé économique et budgétaire d'un gouvernement d'importance au Canada depuis les événements du 11 septembre, et leur impact sur une économie nord-américaine déjà faiblissante.

En Ontario, le gouvernement Harris a dé-

cidé de se contenter d'une mise à jour économique, mardi prochain, par son vice-premier ministre et ministre des Finances, Jim Flaherty. À Ottawa, un budget par le ministre des Finances, Paul Martin, est attendu dans un peu plus d'un mois, au début de décembre.

Pour le moment, estiment les économistes de Bay Street, l'hypothèse d'une croissance économique au Québec réduite de moitié, à 1,1 % cette année et à 1 % seulement l'an prochain, apparaît crédible.

Mais toute détérioration accentuée de l'économie américaine risque de souffler cette hypothèse, surtout pour 2002, et menacer immédiatement l'objectif d'équilibre budgétaire du gouvernement québécois.

« Le ralentissement de l'économie qui a été accentué depuis le 11 septembre a visiblement mis les finances du gouvernement du Québec sur la corde raide. Par conséquent, ce budget m'apparaît comme l'équivalent d'un bon numéro d'équilibriste entre les mesures de stimulation économique, par la fiscalité et les dépenses, et le maintien de l'objectif d'équilibre budgétaire », a indiqué Mary Webb, économiste principale et analyste des économies provinciales à la Banque Scotia, à Toronto.

Ainsi, elle constate que les mesures de stimulation économique comme l'accélération de dépenses en infrastructures et la nouvelle société de garanties de prêt pour les PME sont susceptibles d'avoir un impact relativement rapide tout en ajoutant peu aux dépenses immédiates du gouvernement.

« Considérant la tradition plus interventionniste du gouvernement du Québec dans l'économie, on pouvait s'attendre à des mesures beaucoup plus coûteuses à court terme. Il peut donc donner crédit à M^{me} Marois d'avoir limité ces interventions pour se préserver une meilleure chance de respecter l'objectif d'équilibre budgétaire », a indiqué Mary Webb.

Au siège social de la Banque CIBC, à Toronto, Alister Smith, économiste en chef adjoint et principal analyste des provinces, accorde aussi une bonne note relative au budget du Québec.

« Étant donné les circonstances, depuis les événements du 11 septembre, ce budget reconnaît l'impact marqué de la détérioration de l'économie sur les revenus du gouvernement. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a tenu à réaffirmer son objectif d'équilibre budgétaire même si on peut douter de la

pertinence de certaines décisions de dépenses additionnelles », a indiqué M. Smith.

Parmi les mesures fiscales annoncées, l'économiste de la banque CIBC s'est réjoui que M^{me} Marois ait évité de réduire la taxe de vente de façon sélective, comme certains l'avaient suggéré récemment.

« Une telle mesure ne fait que devancer des achats futurs et elle amplifie d'autant le ressac lorsque son effet incitatif à court terme se termine », a souligné Alister Smith.

En contrepartie, il estime que le gouvernement du Québec aurait pu miser davantage sur des mesures fiscales immédiates pour stimuler l'investissement dans le secteur privé, au lieu d'accélérer ses propres dépenses et celles de ses sociétés d'état.

« Les diverses mesures fiscales annoncées pour les PME, comme la réduction de la taxe sur la capital, seront beaucoup trop tardives pour avoir un impact souhaitable sur la situation économique actuelle, a indiqué M. Smith.

« Il aurait été préférable à mon avis de les rendre immédiates, quitte à compenser ce manque à gagner fiscal avec une hausse moindre des dépenses d'immobilisations qui vont ajouter à une dette publique déjà trop lourde. »

Le surplus au Canada correspond probablement aux prévisions de Martin, estiment des analystes

d'après Bloomberg

TORONTO — Le ministre des Finances Paul Martin, qui a sous-estimé le contenu des coffres fédéraux à chacun des six derniers exercices, pourrait bien toucher la cible cette année grâce à ses prévisions faisant état d'un surplus de 5 milliards de dollars, soutiennent des analystes.

En mai dernier, M. Martin avait prédit un surplus de 7,2 milliards au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2002. Cependant, le ralentissement économique observé depuis l'a incité à revoir ses estimations à la baisse.

À la suite de la présentation de ses six derniers budgets, le ministre des Finances s'est attiré la réputation de pronostiqueur conservateur, surestimant le déficit anticipé de l'année suivante ou sous-estimant le surplus selon une moyenne de 10 milliards. Des critiques, et certains admirateurs, avancent qu'il a opté pour cette approche pour obtenir du soutien aux coupes dans les coûts qui lui ont permis d'éliminer le déficit du pays. Mais une croissance anémique fera probablement en sorte que M. Martin touchera la cible cette fois, pensent des analystes.

« Je crois qu'il a été à dessein le plus prudent possible », explique Doug Porter, économiste principal à BMO Nesbitt Burns, à Toronto. Au cours des années passées, l'une des raisons de « l'imprécision » de M. Martin, tenait au fait que l'économie affichait un rendement bien supérieur aux prévisions. « Alors, on pouvait parler d'erreur de bonne foi, mais ça tenait aussi en partie au fait qu'il avait tendance à



Photothèque PC ©
Le premier ministre Jean Chrétien et le ministre des Finances Paul Martin avant le dépôt du budget en février 2000.

être extrêmement prudent dans ses prévisions budgétaires. »

M. Porter s'attend cette année à un surplus de 7 à 8 milliards. Voilà qui diffère des prévisions de 13 milliards avancées par le Bloc québécois.

Le Canada a terminé son dernier exercice avec un surplus de 17 mil-

liards après que M. Martin eut prédit un budget équilibré en février 2000.

« Plus de latitude »

En règle générale, le ministre des Finances du Canada présente un budget en février. Cette fois, M. Martin va le soumettre deux mois

d'avance de manière à réviser les données estimatives concernant les recettes et les dépenses, ainsi que pour tenir compte des dépenses affectées à la sécurité à la suite des attaques terroristes contre les États-Unis.

Avant sa rencontre avec les représentants des provinces, le week-end dernier, M. Martin a laissé entendre qu'il n'aurait pas beaucoup d'argent frais pour elles, faisant observer que les paiements aux provinces se situaient à des niveaux records. Si le gouvernement fédéral dispose du pouvoir de taxation le plus considérable, ce sont les provinces qui doivent assurer le financement des services les plus lourds, tels la santé et l'éducation.

« D'aussi loin que je me souviens, M. Martin a constamment dépassé ses prévisions », indique Neil LeBlanc, ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, qui n'a pas de cible précise en ce qui a trait au surplus fédéral. « Il a probablement un petit plus de latitude qu'il ne veut bien l'admettre », ajoute-t-il.

D'ici l'an prochain, le débat concernant l'existence ou l'absence de surplus sera peut-être sans objet. C'est que la plus longue série de surplus budgétaires observée depuis des dizaines d'années pourrait bien s'interrompre au cours de l'exercice 2003 au moment où les impôts des entreprises et sur les gains en capital seront en baisse, soutient Derek Burleton, économiste principal de la Banque Toronto-Dominion, à Toronto.

Mode opératoire

La mise à jour du budget effectuée par Martin en mai dernier comprenait des données estimati-

ves quant aux répercussions sur le surplus des changements dans la croissance économique, l'inflation et les taux d'intérêt. Les analystes qui se sont penchés sur ces statistiques en faisant appel à leurs propres prévisions révisées estiment que le Canada affichera un surplus budgétaire de 3 à 7 milliards pour le présent exercice.

Ces prévisions ne tiennent pas compte des 3 milliards mis de côté à titre de fonds pour éventualités qui, s'il n'est pas dépensé, sert à la réduction de la dette.

Les propres prévisions de M. Martin excluent également ce fonds.

La Banque TD prévoit un surplus de 6 milliards cette année, suivi de déficits au cours des trois exercices suivants, tandis que Merrill Lynch estime que le surplus oscillera entre 3 et 4 milliards cette année. Pour sa part, High Frequency Economics prédit que le surplus se situera à la même hauteur que celui prévu par M. Martin en mai dernier, soit 7,2 milliards.

Mais le surplus pourrait fondre encore plus si le Canada ajoute aux 280 millions qu'il affectera aux nouvelles dépenses de sécurité à la suite des attaques terroristes du 11 septembre.

« Le mode opératoire de M. Martin consiste à toujours projeter le résultat net à la baisse », signale Jason Kenney, critique financier de l'Alliance canadienne, principal parti d'opposition à la Chambre des communes. « Il avait l'habitude de prédire des déficits plus considérables qu'en réalité, et maintenant, il projette le surplus à la baisse », ajoute-t-il.

L'Alliance canadienne prévoit un surplus de 8,5 milliards.



LES INDUSTRIES C-MAC INC.
Avis relatif à l'arrangement proposé aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, que Les Industries C-MAC Inc. («**C-MAC**») a proposé un arrangement aux termes de l'article 192 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* selon lequel C-MAC deviendra une filiale en propriété indirecte de Solelectron Corporation. Selon les termes de l'arrangement, les porteurs d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions ordinaires de C-MAC et toute autre personne intéressée pourront comparaître et être entendus à une audience devant la Cour supérieure du Québec, district de Montréal, siégeant en chambre commerciale au Palais de justice de Montréal au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), le 29 novembre 2001 en salle 16.10 à 9 h (heure de Montréal), s'ils respectent les exigences stipulées dans l'avis de présentation relatif à cette audience, dont le texte est reproduit à l'annexe B de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de C-MAC établie à l'égard de l'assemblée extraordinaire des porteurs de titres de C-MAC qui doit avoir lieu à l'hôtel Marriott Château Champlain, 1050, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec), le 28 novembre 2001 à 11 h (heure de Montréal). Un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée extraordinaire et de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de C-MAC établie en vue de cette assemblée extraordinaire peut être obtenu auprès du secrétaire adjoint de C-MAC au 1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1610, Montréal (Québec) H3A 2R7.

Le 29 octobre 2001.
pour
LES INDUSTRIES C-MAC INC.
(signé)
Michel Megelas
Secrétaire adjoint

3020315

Réseau routier: « De la parole aux actes »

LAURIER CLOUTIER

LES CONSTRUCTEURS de routes sautent de joie puisque la ministre des Finances, Pauline Marois, a décidé de consacrer 3 milliards de dollars sur 10 ans au réseau routier.

« C'est exactement ce qu'on demandait, déclare Pierre Delangis, président de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGQ). Le ministre des Transports, Guy Chevette, a fait son travail. On est contents du budget Marois. Ça fait quatre ou cinq ans qu'on nous fait des promesses et là, M. Chevette passe de la parole aux actes. »

Il faut réhabiliter le réseau routier délabré et M^{me} Marois assure en outre que les appels d'offres pourront être lancés très tôt le printemps prochain, ajoute-t-il.

Selon Pierre Delangis, l'ACRGQ demandait « le minimum, soit 400 millions par année

durant cinq ans. La ministre accordera 400 millions en 2002 et 300 millions par année durant les neuf années suivantes ».

Le budget Marois va dans la bonne direction et l'assouplissement de l'administration du programme d'infrastructures va faciliter sa réalisation, souligne Johanne Desrochers, directrice générale de l'Association des ingénieurs conseil du Québec.

Cela dit, l'Association va collaborer avec Québec pour bien faire le travail sans sauter d'étapes. Elle va s'assurer que les projets devancés profiteront d'une planification adéquate.

« On verra si le budget Marois permet de mieux affronter la récession. L'expérience a démontré que ce type d'efforts constitue un atout contre les récessions », dit M^{me} Desrochers.

Coup de chapeau de la FTQ

Henri Massé, président de la

FTQ et président du conseil du Fonds de solidarité FTQ, salue le programme sur les infrastructures. « On bâche sur ça depuis des années. C'est un budget convenable qui permet d'éviter un glissement profond vers les mises à pied », a-t-il dit.

Henri Massé apprécie notamment les volets sur le logement social, les crédits aux régions ressources et l'indexation des prestations d'aide sociale.

M. Massé a par contre « des réserves très sévères » sur la baisse progressive de la taxe sur le capital des compagnies qui n'est pas couplée à une augmentation de la taxe sur les profits. « Les compagnies étaient d'accord là-dessus. C'est le gouvernement qui ne voulait pas parce que la taxe sur les profits génère pour lui des revenus en dents de scie. »

Il ne faut pas oublier cependant que c'est « la classe moyenne qui a payé la lutte contre le déficit » et qu'il y a une limite.

Henri Massé craint 20 000 mises à pied, peut-être 30 000, provoquées par la récession et estime que le budget Marois permettra d'y faire face. « Le secteur privé pourra prendre la relève » mais le président reconnaît que le combat sera difficile.

La seule nouvelle mesure pour la construction concerne les logements abordables, se plaint François Bernier, économiste de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

Le budget n'est pas mauvais mais on aurait pu faire plus, déclare de son côté M^e Michel Paré, vice-président de l'Association de la construction du Québec. Il y a des devancements de travaux de construction « mais on demeure sur notre appétit », conclut-il.



Un événement à votre mesure... et bien plus!

Défilé de mode

au profit de l'Association pulmonaire du Québec.

Le 13 novembre
au Château Dufresne.

50\$
par personne

Pour réserver vos billets, communiquez à l'Association pulmonaire au
(514) 287-7400.

Sous la présidence d'honneur de Mme Nadya Toto, vous sera présentée la collection automne/hiver des plus grands créateurs de mode québécois: Nadya Toto, Yso, Muse, Dubuc, Envers, Rudsak, Jean Airoldi et Michel Desjardins.

Vous serez également présentés les créations d'un jeune asthmatique âgé de 12 ans, le jeune comédien Xavier Dolan-Tadros.

Plusieurs artistes seront présents :

Geneviève Brouillette	Linda Jonhson	Réal Béland
Michel Goyette	Josée Lavigne	Nathalie Gascon
Jacynthe René	Daniel Thomas	Michel Poirier
Sylvie Moreau	Mireille Deyglon	Sylvie-Catherine Beaudoin
Charles Lafortune	Roxane G.-Loiseau	François Papineau
Véronique Bannon	Frédéric Angers	Geneviève Borne
Virginie Cossa	Karina Aktoff	Louis Morissette
Roc Lafortune	Renée Martel	Pénélope McQuade
Joëlle Morin	Marie-Joanne Boucher	Martine St-Clair, etc.

NadyaToto

LISE WATER

La Presse

ANACITI

ONE TEX

GIOVANNI

SPECS

folio

montage

EST CANADA

LE BUDGET MAROIS

Les subventions au commerce électronique sortent de la Cité



L'impopularité de la Cité du commerce électronique ainsi que les doléances des promoteurs immobiliers du centre-ville de Montréal forcent le gouvernement à revoir complètement son aide aux sociétés qui se spécialisent dans les affaires sur Internet.

Ainsi, la taille de la Cité du commerce électronique sera amputée de moitié. Au lieu d'une superficie locative d'environ 290 000 mètres carrés (3,1 millions de pieds carrés), la Cité occupera moins de 140 000 mètres carrés (1,5 million de pieds carrés) au coeur de la métropole. Les mandarins du ministère des Finances, qui rêvaient de la construction

de neuf immeubles de bureaux près du Centre Molson, au sud du boulevard René-Lévesque, n'en espèrent plus que quatre. Conséquemment, seulement 10 000 salariés travailleront dans ces immeubles au lieu de l'armée de 20 000 employés du Net prévue à l'origine.

Cette volte-face permet au gouvernement de récupérer beaucoup d'argent, puisque ces emplois sont, rappelons-le, hautement subventionnés, et même davantage depuis hier.

Les sociétés qui s'établissent dans la Cité profitaient déjà d'un crédit d'impôt couvrant 25 % des salaires des nouveaux employés, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par employé, par année, et ce, pendant 10 ans ! La ministre des Finances, Pauline Marois, a bonifié hier ce crédit d'impôt, qui couvrira dorénavant 35 % des salaires, jusqu'à concurrence de 12 500 \$ par employé par année.

Même en incluant cette hausse, Québec récupère assez de fonds de l'amputation de la

Cité pour financer un nouveau crédit d'impôt aux affaires électroniques, qui sera, lui, offert aux entreprises établies partout au centre-ville de Montréal. Aux yeux du gouvernement, le centre-ville est délimité à l'ouest par la rue Atwater, au nord par la rue Sherbrooke, à l'est par la rue Du Havre et au sud par le fleuve Saint-Laurent. Bref, de quoi faire taire les promoteurs immobiliers de Montréal qui criaient à l'injustice et à la concurrence déloyale depuis l'annonce de la création de la Cité, en mai 2000.

Le crédit d'impôt du centre-ville sera toutefois moins généreux que celui offert aux entreprises établies dans la Cité du commerce électronique. La durée de ce crédit d'impôt de 35 % calculé sur la croissance de la masse salariale sera de cinq ans au lieu de 10 ans.

Prolongation de 2010 à 2013

Par ailleurs, ces deux crédits d'impôt verront leur durée prolongée. Ainsi, au lieu de

prendre fin en 2010, ils prendront fin en 2013. Ce sursis profitera aussi à toutes les autres mesures d'aide fiscale dédiées aux entreprises de la nouvelle économie. Elles sont nombreuses : il y a la Cité du multimédia, les centres de développement des technologies de l'information, les carrefours de la nouvelle économie, le Centre de développement des biotechnologies de Laval, ainsi que le Centre national des nouvelles technologies du Québec.

Combinées et utilisées à leur plein potentiel, ces mesures coûtent autour de 150 millions de dollars par année, selon les experts du ministère des Finances, ce qui donne un aperçu du coût de cette prolongation de programmes de trois ans.

Il faut toutefois préciser qu'aucune société ne pourra profiter de ces crédits fiscaux pendant plus de 10 ans. Le gouvernement espère plutôt inciter de nouvelles entreprises à prendre de l'expansion dans les différentes zones désignées.

Aller dans la Cité ou ne pas y aller...

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Réunis autour d'un poste Internet, les trois dirigeants de Mustang Technologies ont écouté attentivement la ministre des Finances hier après-midi pendant qu'elle dévoilait son budget. Mais la petite équipe est restée sur sa faim.

« Je ne sais toujours pas si nous devons déménager dans la Cité du commerce électronique pour bénéficier des subventions. Tout ça n'est pas très clair », notait le président de Mustang, Michel Doucet.

Comme d'autres entreprises oeuvrant dans le cybercommerce, Mustang surveille de près la Cité du commerce électronique, ce projet de 700 millions de dollars annoncé par le gouvernement Landry destiné à inciter les entreprises à développer des applications dans ce domaine. Hier, ses têtes dirigeantes voulaient savoir si elles devaient déménager les quelque 25 employés dans le complexe immobilier du centre-ville. « Les crédits sont assez importants pour nous intéresser à faire le saut, mais nous préférierions rester ici. Nous payons 10 \$ le pied carré en ce moment. Dans la Cité, les loyers seront sans doute trois fois plus élevés », croit la vice-présidente, recherche et développement, Alice Gauthier.

Malheureusement, la ministre Marois s'est montrée nébuleuse sur ce point, précisant seulement que le complexe serait élargi. Les auditeurs ont compris que les entreprises sises en dehors du périmètre situé près du Centre Molson ne seraient pas admissibles aux sub-



Alice Gauthier, Claude Houle et Michel Doucet avaient peine à comprendre les avantages pour leur entreprise hier durant la lecture du budget. Mustang Technologies dessert 5000 clients dans le monde, de l'Arabie Saoudite au Zimbabwe.

ventions. Rappelons que Québec a promis un crédit d'impôt remboursable de 25 % sur le salaire de ses employés admissibles jusqu'à un maximum de 10 000 \$ par employé pendant 10 ans. « Espérons qu'il y aura plus de flexibilité dans la négociation des baux », soupirait Claude Houle, gérant de projet chez

Mustang après la lecture du budget.

Selon Philippe Le Roux, analyste Internet, ces subventions ne devraient même pas exister. Les projets de cités, encore moins. « La ministre se targue d'avoir créé 20 000 emplois en ouvrant la Cité du multimédia, mais partout dans le

monde, on a assisté à une croissance de 50 % par année, Cité ou pas. » Selon M. Le Roux, l'industrie liée à Internet n'a pas besoin de subventions, elle a besoin d'un marché. Et les entreprises ne devraient surtout pas être forcées de déménager. « Les PME en multimédia ont sans doute d'autres

préoccupations que de gérer un déménagement ! »

Vallier Lapierre, vice-président de Cogitex, une entreprise spécialisée dans le commerce électronique, est moins catégorique, mais il trouve que les mesures qui forcent les entreprises à déménager n'ont pas leur place. « Une entreprise qui existe en Gaspésie doit obligatoirement quitter sa région pour bénéficier des subventions. Avec Internet, ça ne devrait pas être nécessaire, on peut brasser des affaires partout. »

Québec, croit M. Le Roux, doit plutôt accélérer son programme de services électroniques au citoyen, lui permettant de payer ses comptes en ligne, renouveler son permis de conduire ou se procurer des biens en toute sécurité. « Ainsi, nous pourrions exporter nos connaissances et tout le monde s'en porterait mieux. »

Plutôt que de forcer les migrations, M. Le Roux croit que Québec aurait dû injecter ses sommes d'argent dans une infrastructure permettant l'accès haute vitesse dans toutes les régions. « En ce moment, vous devez vivre à Québec ou à Montréal si vous voulez naviguer rapidement. Ailleurs, vous être condamnés à surfer en 56 kbp/s. Je pense que le gouvernement veut faire mourir les régions ! »

M. Lapierre trouve étrange que rien n'ait été dit sur le Fonds de l'autoroute de l'information. « C'est comme si ce projet était à sec. Par contre, je trouve étonnant que Québec trouve 100 millions pour la culture alors qu'on est supposé être au milieu d'une crise. » La subvention a d'ailleurs bien fait rire M. Le Roux. « Où est le rapport entre la nouvelle économie, celle du savoir et de l'information, et la rénovation des lieux de cultes ? »

La Cité s'agrandit, les propriétaires immobiliers jubilent

LAURIER CLOUTIER

L'AGRANDISSEMENT du périmètre de la Cité du commerce électronique à Montréal fait des heureux. En fait, les propriétaires immobiliers jubilent.

« La ministre Pauline Marois a bien compris le message. Elle élargit le programme au grand centre-ville et accélère le projet. Nous sommes très contents », déclare Cameron Charlebois, président-directeur général de l'Institut de développement urbain (IDU), qui multipliait les pressions depuis un an.

« Les compagnies de l'électronique sont prêtes à en profiter même si » le territoire admissible ne s'étendait pas à toute l'île, tel que le demandait l'IDU.

La ministre des Finances établit « un bon équilibre » entre le qua-

drilatère de la Cité proprement dite et l'autre territoire couvert, estime Cameron Charlebois.

Le projet original de la Cité n'avait pas de sens, déclare de son côté Mario Polèse, professeur à l'Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation Montréal. Le secteur de la Cité — entre le Centre Molson et l'hôtel Sheraton — n'aurait que créer un jeu de chaises musicales ; on subventionnait un immeuble situé dans l'une des zones les plus convoitées du centre-ville. « Les promoteurs immobiliers avaient raison », dit M. Polèse.

Pauline Marois va peut-être créer un deuxième problème, cependant : comme la Cité favorise Montréal, des villes en région, que ce soit Rimouski ou Trois-Rivières, vont réclamer l'équivalent, craint le professeur Polèse.



Le projet original de la Cité n'avait pas de sens, selon Mario Polèse, professeur à l'Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation Montréal. Le secteur de la Cité — entre le Centre Molson et l'hôtel Sheraton — n'aurait que créer un jeu de chaises musicales ; on subventionnait un immeuble situé dans l'une des zones les plus convoitées du centre-ville. Sur la photo, la maquette de la Cité du commerce électronique présentée le 11 mai 2000.

Pauline Marois n'a pas compris le rôle de Montréal

La Presse

LA MINISTRE Pauline Marois n'a pas reconnu le rôle moteur de la région de Montréal dans l'économie du Québec, déplore Luc Labonté, vice-président exécutif de la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Montréal avait un besoin urgent de mesures spécifiques pour contrer l'impact des événements du 11 septembre sur l'aéronautique, les technologies de pointe, le tourisme, la compétitivité et l'exportation.

Les scieurs regrettent le temps des quotas

Les nouveaux droits compensatoires des Américains secouent l'industrie



Claude Boulanger, directeur des ventes chez Matériaux Blanchet, une scierie indépendante de Québec, constate que les choses vont de mal en pis depuis la fin de l'entente limitant les ventes de bois d'oeuvre canadien aux États-Unis.

HÉLÈNE BARIL

L'industrie du sciage n'est pas près d'oublier 2001, l'année où le ciel lui est tombé sur la tête. « On est rendu à s'ennuyer de la période des quotas. Au moins, on était en terrain connu », lance Claude Boulanger.

M. Boulanger, directeur des ventes chez Matériaux Blanchet, une scierie indépendante de Québec, constate que les choses vont de mal en pis depuis la fin de l'entente limitant les ventes de bois d'oeuvre canadien aux États-Unis. Les nouveaux droits compensatoires imposés par les Américains font augmenter de plus de 30 % le prix du bois canadien exporté aux États-Unis. « L'industrie ne peut pas vivre avec ça », estime-t-il.

Dans le pire des scénarios, le contentieux canado-américain sur le bois d'oeuvre sera tranché par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) après des mois de palabres. « Ça va durer assez longtemps pour faire tomber toutes les entreprises non intégrées », craint Claude Boulanger.

Il y a 300 scieries au Québec, indique Marc Boutin, de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ). Les plus petites d'entre elles, celles qui ne sont pas la propriété des grands fabricants de papier, comptent pour 7 % de la production totale de bois d'oeuvre et pour 3,1 % des exportations aux États-Unis. Il y a de tout là-dedans, de la petite entreprise artisanale sous-équipée jusqu'à la PME ultra-efficace. « Le monde du sciage n'est pas homogène », explique M. Boutin.

Tout le monde, les grands comme les petits, souffre du conflit actuel. Les plus petites entreprises

ont renoncé à exporter, incapables qu'elles sont de se payer une assurance pour couvrir les droits compensatoires et encore moins capables de payer directement ces droits. Les autres continuent de vendre sur le marché américain, mais en mangeant leurs profits.

C'est ce que fait Matériaux Blanchet, qui a 525 employés et deux usines, l'une à Amos et l'autre à Saint-Pamphile, à la frontière du Maine. En volume, les ventes de cette année seront comparables à celles de l'année dernière.

« On ne peut pas se retirer du marché, explique le directeur des ventes, parce que la fibre est un produit périssable, qui ne peut pas être conservé longtemps et qu'une entreprise ne peut pas se permettre d'être absente de son plus gros marché sinon d'autres vont prendre sa place. »

De nouveaux acteurs, européens notamment, commencent à vendre sur le marché américain, selon lui. Leur bois n'est frappé d'aucune taxe. Au Québec, les scieries installées à la frontière américaine qui s'approvisionnent en bois américain et vendent des 2 X 4 aux États-Unis doivent payer les droits compensatoires, même si leur matière première est américaine !

Matériaux Blanchet a éliminé un quart de travail à son usine d'Abitibi pour limiter les dégâts. D'autres baisses de production sont à prévoir dans toute l'industrie. Hier, Abitibi-Consolidated, le plus

important producteur de bois d'oeuvre au Québec, a annoncé avoir pris une provision spéciale de 8 millions de dollars pour tenir compte des nouveaux droits compensatoires. L'entreprise, qui a déjà annoncé des fermetures temporaires dans ses scieries, pourrait en annoncer d'autres, a fait savoir son porte-parole, Denis Leclerc.

Chez Domtar, on a choisi d'ajuster les prix de vente en fonction des nouveaux droits, en espérant que le marché ne se détériorera pas davantage. Les ventes de bois d'oeuvre ne comptent que pour 5 % des ventes totales de Domtar, comparativement à 11 % pour Abitibi et 35 % pour Tembec, qui est davantage touchée par la situation actuelle.

En plus de subir le courroux américain, l'industrie du

sciage doit faire face au ralentissement économique, qui exerce une pression à la baisse sur les prix. Depuis le mois de mai, le prix du marché a baissé de 15 % à 20 %, indiquent les statistiques de l'AMBSQ.

L'effet de la conjoncture, conjugué au contentieux canado-américain et aggravé par les événements du 11 septembre, a fait baisser les exportations québécoises vers les États-Unis de 10 % depuis un an, une baisse qui aurait pu être pire encore n'eût été de la baisse du dollar canadien, qui a compensé une petite partie des droits compensatoires imposés par les Américains.

Dans le pire des scénarios, le contentieux canado-américain sur le bois d'oeuvre sera tranché par l'Organisation mondiale du commerce.

Bois d'oeuvre: le mauvais calcul de Washington

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE
ANALYSE

Avec les taxes sur le bois d'oeuvre canadien, les Américains sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis. Les droits antidumping de 12,9 %, qui s'ajoutent aux droits compensatoires de 19,3 % imposés en août, vont à l'encontre de deux objectifs prioritaires de l'administration du président George Bush, soit la relance de l'économie américaine et le lancement d'un nouveau round de négociations commerciales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Un des éléments principaux qui a permis à l'économie américaine d'échapper à une récession en règle pendant des mois est la construction résidentielle qui a entraîné dans son sillage les dépenses des consommateurs pour des appareils électroménagers et élec-

troniques. Or, le bois d'oeuvre représente environ un tiers des matériaux utilisés dans la construction d'une maison. À un prix de 400 \$ US par 1000 pieds-mesure-de-planche, selon la National Association of Home Builders, le bois entrant dans la construction d'une maison de 2000 pieds carrés revient à environ 10 000 \$ US. Les tarifs imposés par Washington peuvent ainsi ajouter 3000 \$ US au coût d'une maison.

Les auteurs de ces mesures espèrent naturellement que les entrepreneurs américains diminueront leurs achats de bois canadien et augmenteront ceux qu'ils font auprès des producteurs des États du Nord-Ouest. Ils seraient toutefois naïfs s'ils pensaient que les producteurs américains maintiendront leurs prix actuels et ne suivront pas la hausse forcée de leurs concurrents canadiens. Washington impose donc une hausse du prix des maisons neuves au moment où l'on remarque que les consommateurs ont ralenti leurs achats par rapport à la croissance encourageante du premier semestre.

Même si l'industrie de la construction américaine n'était pas défavorisée par ces nouveaux tarifs, l'économie américaine subirait quand même leurs effets. L'intégration économique nord-américaine entraînée par le libre-échange signifie que les lourdes pénalités financières subies par l'industrie canadienne du bois d'oeuvre contribueront au ralentissement économique du continent. On estime notamment que 30 000 travailleurs en Colombie-Britannique pourraient être mis au chômage. Et la perception de plus de 100 millions de dollars US par mois par le Trésor américain est une mince compensation pour les dégâts faits à deux industries florissantes pendant des années.

Aux torts économiques il faut ajouter les torts politiques que Washington s'inflige. Le représentant au Commerce, Robert Zoellick, a dit à plusieurs reprises que le libéralisme commercial est une riposte essentielle au terrorisme international dont les États-Unis sont la victime. Il souligne ainsi l'importance

de la réunion ministérielle de l'OMC qui doit se tenir au Qatar et fournit un puissant argument aux congressmen dont le vote est nécessaire pour donner au président Bush l'autorisation de négocier selon la méthode de la voie rapide.

M. Zoellick est sans aucun doute sincère dans la mission qu'il a entreprise. Mais les tarifs contre le bois d'oeuvre rappellent au monde qu'avec la séparation des pouvoirs au niveau fédéral, ni M. Zoellick ni le président Bush n'ont nécessairement le dernier mot à Washington. Des lobbies puissants peuvent imposer leur volonté, quitte à se faire débouter par un tribunal américain ou international une fois que le mal économique a été fait.

Ce qui augure mal pour les négociations est que le dernier tarif a été imposé en vertu d'une loi antidumping qui a été déclarée contraire aux principes de l'OMC et dont beaucoup de pays cherchent l'abolition au cours des prochaines négociations.

Les tomates de l'Ouest envahissent le Québec

HÉLÈNE BARIL

APRÈS LE BOIS D'OEUVRE, les Américains en ont maintenant contre les producteurs canadiens de tomates en serre qui ont été accusés de dumping et dont les produits viennent d'être frappés d'une taxe de 24 %. La querelle touche peu les producteurs québécois, qui en subissent toutefois les effets indirects : les tomates de la Colombie-Britannique et de l'Ontario envahissent leur marché.

Les prix de tomates de serre sont en baisse au Québec depuis deux semaines en cette baisse atteint 40 %, se désole Marie Gosselin, vi-

ce-présidente du Syndicat des producteurs de serre du Québec et dirigeante des Serres St-Laurent, qui produisent la tomate Savoura.

Les producteurs québécois ont alerté les distributeurs et les chaînes d'alimentation et leur ont demandé de les aider en faisant la promotion des tomates produites en serre au Québec. La réponse a été positive, selon M^{me} Gosselin.

Il y a une centaine de producteurs de tomates en serre au Québec, mais ils exportent très peu aux États-Unis et ne sentent pas concernés par les accusations de dumping des Américains. « Aucune entreprise québécoise n'a fait partie de

l'enquête menée par les Américains », affirme la productrice, dont l'entreprise exporte seulement entre 10 % et 15 % de ses tomates aux États-Unis.

Comme la nouvelle taxe les empêche d'exporter autant qu'ils le souhaitent vers les États-Unis, les producteurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique se sont tournés vers le marché québécois pour écouler leurs tomates.

L'industrie québécoise estime cette concurrence déloyale et accuse les producteurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique de dumping, même si, en réalité, le dumping peut exister entre deux pays mais pas entre provinces.

Les plus gros producteurs du Québec, ceux qui produisent 12 mois par année, sont les plus touchés par cet afflux soudain de tomates sur leur marché. C'est le cas de Serres St-Laurent, à Portneuf et à Saint-Janvier, et de Sagamie, à Chicoutimi. Selon Marie Gosselin, il est impossible d'envisager de cultiver autre chose. « Notre expertise est dans les tomates et nous avons des investissements importants à rentabiliser », dit-elle.

Des négociations ont été amorcées par le gouvernement canadien pour régler ce nouveau différend commercial. Les producteurs québécois aimeraient que les droits

compensatoires soient remplacés par un prix plancher pour les exportations.

En attendant, le problème pourrait se régler de lui-même. Les plus gros producteurs de l'Ontario et de la Colombie-Britannique cessent la production pendant les mois de décembre, janvier et février, et la reprennent en mars. Le niveau de l'offre devrait donc revenir à la normale, du moins temporairement.

La centaine de producteurs de tomates en serre du Québec — our la plupart très petits — emploient 1800 personnes et génèrent des revenus annuels de 26 millions de dollars, selon le Syndicat des producteurs en serre.

ROYAL & SUN ALLIANCE
DU CANADA, SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE-VIE

• • •

AVIS DE CONVOCATION
À UNE ASSEMBLÉE
EXTRAORDINAIRE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée extraordinaire des titulaires de contrats avec participation se tiendra dans les salles de réunion 6A et 6B, au 6^e étage du 79 Wellington Street West, à Toronto, en Ontario, le lundi 5 novembre 2001 à 14 h aux fins de voter sur la fusion de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurance-vie et de La Maritime, compagnie d'assurance-vie. La date de clôture des registres permettant de déterminer les titulaires de contrats avec participation ayant le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée est le 27 septembre 2001. La date de clôture des registres permettant de déterminer les titulaires de contrats avec participation ayant le droit de voter à l'assemblée est le 31 octobre 2001.

3000547

LA MARITIME,
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE

AVIS DE
CONVOCATION À
UNE ASSEMBLÉE
EXTRAORDINAIRE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée extraordinaire des titulaires de contrats avec participation et des actionnaires se tiendra au siège social de La Maritime, 2701 Dutch Village Road, à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le jeudi 8 novembre 2001 à 14 h aux fins de voter sur la fusion de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurance-vie et de La Maritime, compagnie d'assurance-vie. La date de clôture des registres permettant de déterminer les actionnaires ayant le droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à l'assemblée et les titulaires de contrats avec participation ayant le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée est le 27 septembre 2001. La date de clôture des registres permettant de déterminer les titulaires de contrats avec participation ayant le droit de voter à l'assemblée est le 31 octobre 2001.

3000548

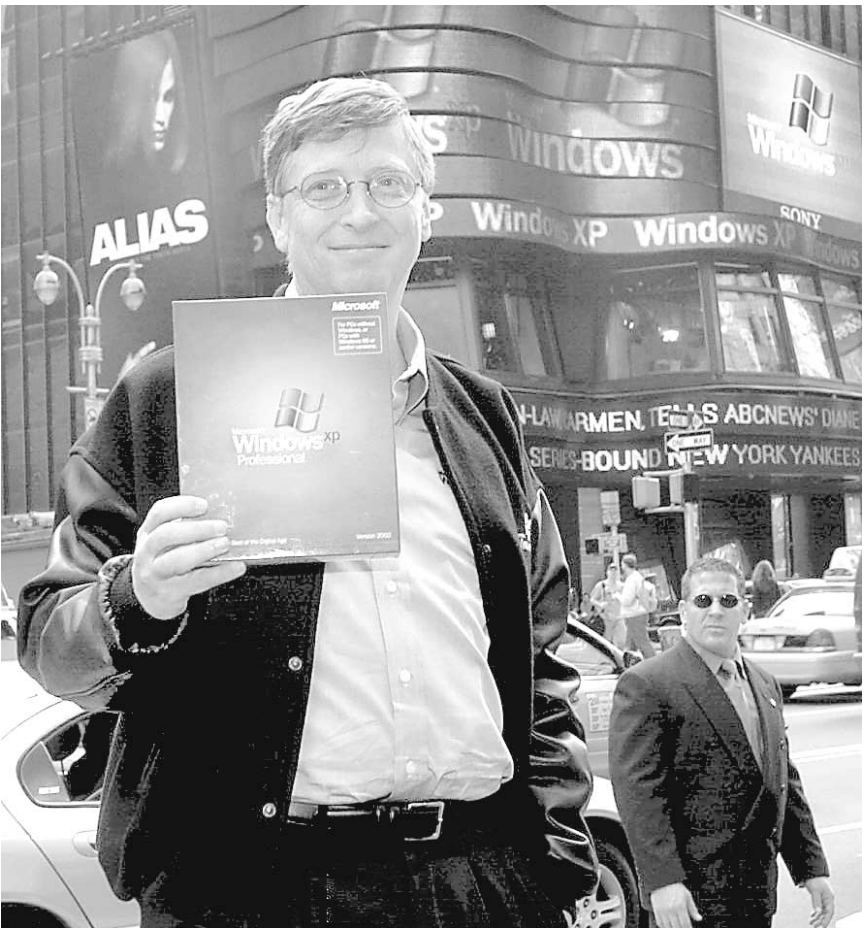
Remise d'une bourse de la Fondation Armand-Frappier
commanditée par CDP Sofinov



De gauche à droite : M. Claude Guertin, directeur de recherche, M. Denis Dionne, président, CDP Sofinov, M. Jakub Sawicki, inscrit au programme de maîtrise en microbiologie appliquée qui reçoit une bourse de 11 400 \$, M. Sinh LeQuoc, directeur scientifique de l'INRS et M. Clément Joly, président de la Fondation Armand-Frappier.

3000394

Microsoft s'entend avec le gouvernement américain



Bill Gates, président du conseil de Microsoft, avec en main son fameux Windows XP.

Agence France-Presse

WASHINGTON – Au terme de l'accord préliminaire conclu avec le gouvernement américain, Microsoft va devoir assouplir ses pratiques commerciales et partager plus d'informations sur ses produits, selon les informations qui ont filtré dans les médias américains. Les termes de l'accord doivent être acceptés par les 18 États impliqués dans l'affaire.

Les 18 États fédérés américains associés à la plainte antitrust contre Microsoft ont demandé un délai de réflexion avant de se prononcer sur l'accord à l'amiable conclu entre le gouvernement fédéral et le groupe, a affirmé hier soir le *Wall Street Journal* sur son site Internet.

Aucune confirmation de cette information n'a pu être obtenue auprès des États.

Le numéro un mondial des logiciels et le département de la Justice sont parvenus à un accord qu'ils doivent présenter aujourd'hui au juge en charge du dossier à Washington, selon plusieurs quotidiens américains.

Les 18 États, réputés plus critiques à l'encontre du groupe, ont décidé hier après-midi de ne pas approuver tout de suite l'accord, mais de demander au juge un délai de réflexion jusqu'au milieu de semaine prochaine, croit savoir le *Wall Street Journal*.

Leur approbation est indispensable à un règlement à l'amiable du procès qui dure depuis 1998. S'ils se refusent à ratifier l'accord, la procédure pourrait se poursuivre sans le gouvernement fédéral.

Le premier éditeur mondial de logiciels, reconnu coupable de pratiques monopolistiques, et le département américain de la Justice, se sont mis d'accord sur les grandes lignes d'un règlement à l'amiable, qui bouclerait un procès entamé en 1998.

Une audience réunissant les parties au tribunal est prévue aujourd'hui, date butoir pour les négociations. En vertu de cette entente, le groupe devra laisser une plus grande liberté aux fabricants d'ordinateurs dans le choix des logiciels disponibles sur l'écran lorsque l'utilisateur allume son micro-ordinateur (PC).

Jusqu'ici, Microsoft a négocié des contrats restrictifs, assortis de conditions préférentielles, pour imposer le placement de ses propres logiciels sur le bureau de l'ordinateur.

Selon les termes de l'accord, le géant de Redmond ne pourra plus engager de représailles commerciales contre les fabricants de PC qui préfèrent utiliser des logiciels concurrents pour télécharger de la musique ou naviguer sur Internet.

Microsoft pourra en revanche continuer à intégrer ses propres logiciels dans son système d'exploitation Windows, une pratique très contestée jusqu'ici, Windows équipant plus de neuf PC sur dix. Il reviendra aux fabricants de PC de laisser ou de retirer les icônes.

Le groupe va aussi devoir communiquer plus d'informations techniques sur ses plates-formes Windows afin que les éditeurs de logiciels et les fabricants de matériels puissent concevoir des produits compatibles.

Windows fait tourner quelque 400 millions d'ordinateurs. Il travaille ainsi en interaction avec de multiples autres ordinateurs (serveurs pour Internet, téléphones cellulaires, assistants personnels...) et programmes conçus par la concurrence.

Un comité de trois experts indépendants doit être créé pour surveiller le respect de l'accord, qui porte sur une durée de cinq ans, prolongeable de deux ans si Microsoft ne respecte pas certains de ses engagements.

94 millions perdus au Québec en raison du piratage

Presse Canadienne

TORONTO — Le piratage informatique a coûté 94 millions de dollars à la province du Québec en ventes d'applications logicielles d'affaires, en 2000.

Mais les effets sont beaucoup plus importants, selon l'Alliance canadienne contre le vol de logiciels. Dans sa dernière étude, l'organisme indique que le piratage a aussi fait perdre 118 millions en recettes fiscales et 7485 emplois.

On y apprend également que le taux de piratage informatique au Québec équivalait à la moyenne nationale qui se situe à 38 %. Ceci représente une légère baisse, puisqu'il se situait à 41,8 % en 1999.

L'industrie canadienne a perdu 457 millions en ventes d'applications logicielles d'affaires en 2000.

Le titre de Bombardier glisse, Delta reporte ses commandes

Reuters et AFP

LE TITRE de Bombardier a glissé de 2 % hier après l'annonce du report de l'achat de huit jets régionaux Canadair par Delta Air Lines.

L'action de catégorie B de l'avionneur civil a reculé de 20 cents, à 10,10 \$ hier, sa plus basse valeur à la fermeture pour les deux dernières années. Le titre, de loin le plus échangé hier sur le parquet torontois avec un volume de 13,5 millions d'actions, a perdu la moitié de sa valeur depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

Selon les analystes, les investisseurs craignent que Bombardier, le troisième avionneur civil au monde, soit confronté à l'annulation de commandes dans les prochains mois, conséquence de la crise financière frappant l'industrie mondiale de l'aviation depuis les attentats suicides.

Richard Stoneman, analyste chez Dundee Securities à Toronto, estime que la chute récente du titre de Bombardier n'est « qu'une tempête dans un verre d'eau ».

« Les gens sont obsédés par les événements récents, mais ça va passer », a-t-il souligné.

Bombardier s'attendait toutefois au report de la commande de Delta et en a tenu compte dans ses prévisions, tablant sur la livraison de 120 jets régionaux cette année et de 140 appareils l'an prochain, a indiqué le porte-parole de Bombardier Aéronautique, James Little.

La livraison des jets commandés par Delta pourrait être retardée jusqu'au début de la prochaine année fiscale, qui commence en février, a-t-il précisé.

Mais Bombardier ne s'explique pas « la chute dramatique et inhabituelle du prix de son action ».

« Bombardier réitère qu'il annoncera des bénéfices d'exploitation au terme de son année fiscale et réaffirme son objectif de croissance cible de 15 % du bénéfice par action avant éléments spéciaux », a souligné l'entreprise dans un communiqué.

Bombardier doit publier ses résultats du troisième trimestre le 20 novembre. Neuf analystes sondés par la firme Thomson Financial/First Call tablent sur un bénéfice de 18 cents par action, comparativement à 16 cents au troisième trimestre de 2000.

Richard Stoneham ne s'explique pas la descente du titre de la société montréalaise, également premier constructeur mondial de wagons de passagers, alors que ceux des autres avionneurs tels que Boeing progressent.

Les experts de l'industrie prévoient que les constructeurs de jets régionaux s'adapteront plus facilement au ralentissement économique mondial que les constructeurs d'appareils de taille supérieure.

Le titre de Boeing a grimpé de 59 cents US, à 33,19 \$ US, à la Bourse de New York hier.

Bombardier a également confirmé hier qu'il discutait avec Pékin de la construction d'appareils en Chine. Richard Little a souligné que l'entreprise vendait ses produits en Chine depuis déjà 20 ans.

United Airlines et Delta, deuxième et troisième compagnies aériennes américaines, ont annoncé hier comme attendu de lourdes pertes au troisième trimestre de leur exercice 2001, reflétant l'impact dévastateur sur les transporteurs des attentats du 11 septembre. United a accusé une perte de 542 millions US au troisième trimestre de 2001 et prédit un résultat encore plus mauvais au quatrième trimestre. Mais cette perte ne comptabilise pas le choc des événements du 11 septembre. La perte nette après charges exceptionnelles se chiffre à 1,15 milliard US. Les charges liées aux attentats (865 millions US) ont été partiellement couvertes par une aide fédérale de 248 millions US.

Pour sa part, Delta Air Lines a fait état d'une perte nette de 259 millions US au troisième trimestre. La compagnie a touché 104 millions US d'aide fédérale. Hors éléments exceptionnels liés aux attentats du 11 septembre, la perte s'est élevée à 295 millions US. Le transporteur négocie aussi avec Boeing un report de la livraison de nouveaux appareils.

FINANCES PERSONNELLES

Jouer d'astuce pour payer moins d'hypothèque



STÉPHANIE GRAMMOND
sgrammon@lapresse.ca

Les taux d'intérêt ont fondu de moitié depuis le début de l'année. Il y a dix jours, la Banque du Canada a réduit son taux directeur pour la huitième fois cette année. Avec cette nouvelle baisse de 0,75 %, son taux s'établit maintenant à 2,75 %, le plus bas depuis 1961.

Au cours des derniers jours, les banques ont emboîté le pas en réduisant leurs taux d'intérêt. En ce moment, le taux affiché pour une hypothèque de cinq ans se situe à 6,9 %. C'est nettement moins que le 10,75 % que les banques exigeaient en 1994, mais c'est encore légèrement au-dessus du taux de 6,6 % qu'elles affichaient à la fin de 1998.

Doit-on espérer d'autres baisses de taux ? « Peut-être, mais pas de façon importante », estime Clément Gignac, économiste en chef et stratège à la Financière Banque Nationale. La firme de courtage entrevoit une dernière baisse de 0,25 % du taux directeur au cours des prochains mois. Mais elle s'attend à ce que la Banque du Canada ait remonté son taux à 3,25 % dans un an.

Pour les propriétaires immobiliers, c'est donc le moment de songer à mettre en place différentes stratégies pour réduire les paiements d'hypothèque.

« Je recommande vraiment à suggérer de prendre des hypothèques sur du long terme, cinq ou sept ans », dit Sylvain De Champlain, planificateur pour De Champlain services financiers. Les plus audacieux peuvent rester positionnés à court terme pour profiter au maximum de la faiblesse des taux, et dès que les experts anticiperont un rebond des taux d'intérêt, ils fixeront une échéance à plus long terme. « Mais en voulant trop être gagnants à court terme, ils risqueront d'être perdants à long terme », prévient M. De Champlain.

Pas besoin d'attendre

Les personnes dont l'hypothèque vient à échéance dans plus d'un an ne sont pas obligées d'attendre.

Les personnes dont l'hypothèque vient à échéance dans plus d'un an ne sont pas obligées d'attendre. Elles peuvent retourner voir le banquier et négocier une nouvelle hypothèque.

VOUS POUVEZ NÉGOCIER UN MEILLEUR TAUX
(Il peut y avoir une différence de 0,7% à 1,75% entre les taux affichés par les banques et les taux qu'il est possible de négocier.)

Terme	Taux affiché	Taux négocié	Différence
1 an	4,90 %	4,20 %	0,70 %
2 ans	5,70 %	4,70 %	1,00 %
3 ans	6,15 %	5,15 %	1,00 %
4 ans	6,60 %	5,55 %	0,95 %
5 ans	6,90 %	5,50 %	1,40 %
7 ans	7,65 %	6,10 %	1,55 %
10 ans	8,25 %	6,50 %	1,75 %

Source: Multi-Prêts Hypothèques

UNE ÉCONOMIE DE MILLIERS DE DOLLARS
(Un taux hypothécaire plus bas se traduit par des milliers de dollars d'économie chaque année. Les calculs sont basés sur un emprunt de 80 000\$, avec une période d'amortissement de 25 ans.)

Taux	Versement mensuel	Versement annuel	Versement total (25 ans)	Total des intérêts (25 ans)
5 %	465,23 \$	5 582,76 \$	139 583 \$	59 583 \$
8 %	610,58 \$	7 326,96 \$	183 165 \$	103 165 \$
11 %	770,03 \$	9 240,36 \$	230 999 \$	150 999 \$

Source: Banque Royale. L'achat d'une maison étape par étape

Francine Beaulieu, directrice pour le centre et l'est du Québec du courtier Multi-Prêts Hypothèques, leur recommande de retourner voir le banquier pour négocier une nouvelle hypothèque.

Par exemple, une personne à qui il resterait encore deux ans sur une hypothèque de 100 000 \$ à un taux de 7,5 %, pourrait aller négocier une nouvelle hypothèque de cinq ans, à 5,5 %. Son institution financière pondérerait alors les deux taux d'intérêts, celui de 7,5 % sur les deux ans restants, et celui de 5,75 % sur la nouvelle période de cinq ans. La

personne commencerait donc à payer son hypothèque à partir de maintenant, pour cinq ans, à un taux pondéré de 6,3 %. Elle diminuerait ainsi ses versements mensuels de 767 \$ à 696 \$, soit une économie de 71 \$ (en tenant

compte d'une période d'amortissement de 22 ans).

Mme Beaulieu a une deuxième suggestion qui s'adresse à ceux qui veulent acheter une maison au printemps et à ceux dont l'hypothèque vient à échéance d'ici le 31 juillet. Elle recommande de se faire garantir un taux par leur institution financière, ce qui les prémunira contre une éventuelle remontée des taux d'intérêts. « Généralement, les banques garantissent pour une période de trois mois. Mais il est possible de geler un taux dès janvier, et cette année, nous sommes capables de le faire depuis octobre. Cependant, ce ne sont pas toutes les banques qui le font parce qu'elles doivent prendre une assurance contre une éventuelle hausse des taux », dit Mme Beaulieu.

Pour M. De Champlain, la baisse des taux d'intérêt constitue une occasion en or de consulter un spécialiste afin de revoir l'ensemble de la situation financière et fiscale.

En outre, le planificateur financier souligne qu'une personne qui dispose de beaucoup de cotisations REER non utilisées et qui a payé sa maison, au moins en partie, aurait tout avantage à renégocier son hypothèque en allant chercher le montant nécessaire pour faire le

versement maximal à son REER. « Le prêt hypothécaire est plus avantageux que le prêt personnel, car les taux sont plus bas et la période d'amortissement est plus longue », précise M. De Champlain.

Ainsi, une personne pourrait présentement ajouter 40 000 \$ à son prêt hypothécaire, à un taux de 5,55 %. Ce montant lui permettrait d'investir dans son REER 20 000 \$ pour cette année et 20 000 \$ en janvier pour l'année prochaine, afin de maximiser le remboursement d'impôt. Si la personne était un haut salarié, elle recevrait tout près de 20 000 \$ de remboursement d'impôt qu'elle pourrait utiliser pour rembourser son hypothèque.

N'oubliez par de négocier

L'an dernier, les banques qui prévoyaient des baisses de taux, ne s'étaient pas fait tordre le bras pour faire des promotions sur les hypothèques. Qu'en sera-t-il cette année ? « Nous sommes dans un contexte de ralentissement, les consommateurs auront une bonne force de négociation », croit M. De Champlain.

En ce moment, la différence entre le taux que les banques affichent et le meilleur taux que le courtier en Multi-Prêts Hypothèques est capable de négocier pour ses clients, varie entre 0,70 % et 1,15 %. Plus le terme est éloigné, plus l'écart entre le taux affiché et le taux négocié s'élargit, comme le démontre notre tableau.

Bon à savoir. Ceux qui préfèrent traiter directement avec leur institution financière, au lieu de faire affaires avec un courtier, auront une plus grande force de négociation s'ils concentrent dans une même institution les différents volets de leurs finances (portefeuille de placements, prêts, compte bancaire, etc.). « Les banques cherchent de plus en plus à consolider toutes les affaires de leurs clients. En ayant une relation d'affaires plus complète, nous sommes plus en mesure d'aider les clients et de leur offrir une meilleure tarification », explique Sylvie Spenard, spécialiste des hypothèques à la Banque de Montréal.

Mme Spenard fait également une mise en garde. « Il ne faut pas regarder seulement les taux. Les options des produits ont aussi beaucoup d'importance. Par exemple, certaines hypothèques donnent beaucoup plus de flexibilité en permettant, notamment, de rembourser plus rapidement et ensuite d'aller rechercher des liquidités si on en a besoin », mentionne-t-elle.

La préretraite ou une indemnité de départ peut bouleverser un REER

Presse Canadienne

TORONTO — En période de ralentissement économique, les compagnies demandent souvent à leurs plus anciens employés de prendre une retraite anticipée, quand elles ne les obligent pas tout simplement à le faire.

Pour les travailleurs qui se voient soudainement au bord de la retraite, les implications financières peuvent être énormes.

L'analyse des diverses hypothèses consécutives à une indemnité de départ demande plusieurs heures de travail, soutient Judy Stark, une planificatrice financière agréée de Toronto, qui s'occupe de nombreux cas du genre.

« Il faut d'abord savoir avec certitude ce que le client veut faire, ajoute Mme Stark, une ancienne courtière en valeurs, maintenant présidente de Fundex Investments Inc. C'est essentiel de tenir compte de tout. »

En premier lieu, de dire Mme Stark, l'employé qui se fait offrir une indemnité de départ doit se renseigner le plus possible sur les détails de l'offre et ne pas hésiter à exiger des précisions additionnelles de son employeur. Le régime de retraite de la compagnie est-il indexé au coût de la vie ? Va-t-on continuer à profiter de l'assurance-santé et des autres bénéfices prévus à la convention, après la retraite ?

Les clients de Mme Stark doivent ensuite faire la liste de leurs priorités. Vont-ils chercher un nouvel emploi ? Et que feront-ils de leurs investissements ?

Pour plusieurs, c'est une bonne idée de demander à l'employeur de transférer les sommes allouées à l'indemnité de départ dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). De cette façon, l'employeur n'a plus besoin de conserver la partie qui devrait être remise à l'impôt. Ce qui ne veut pas dire, hélas! que vous n'aurez pas à payer ces impôts plus tard. « Mais au lieu d'être imposé à un taux supérieur, vous pouvez l'être à un taux moindre, parce que ces taux sont à la baisse, précise Mme Stark. En fin de compte, il vaut mieux mettre tout de suite la main sur votre argent, et si vous en avez besoin ensuite, vous pourrez payer vos impôts plus tard. »

En outre, si vous quittez votre emploi, vous êtes peut-être admissible à un transfert supplémentaire de 2000 \$ par année dans votre REER pour chaque année de service continu avant 1996 (les règles ont été changées pour les personnes qui ont commencé à travailler en 1996 ou après).

Par ailleurs, les travailleurs qui contribuent à un régime de pension agréé de leur employeur peuvent profiter encore plus de leur argent. « Ça peut être possible, voire préférable, de transférer des fonds d'un régime de pension agréé de l'employeur dans un compte de retraite immobilisé (CRI) ou dans un compte d'épargne de retraite immobilisé. »

Avec le CRI, vous gardez le contrôle de vos investissements, explique Mme Stark. Et, à votre décès, l'argent deviendra partie intégrante de votre héritage. Mais soyez conscient que des tels programmes sont soumis à davantage de restrictions que les REER. Vous conservez le contrôle sur vos investissements, mais vous ne pourrez pas récupérer votre argent à votre guise et quand vous le voudrez.

Devant des considérations aussi importantes, vous aurez probablement envie de consulter un professionnel. Mais les services d'une conseillère comme Mme Stark ne sont pas donnés. En moyenne, pour l'analyse d'une indemnité de départ, cette dernière demande entre 1500 \$ et 2500 \$. Mais s'il faut prendre en compte votre conjoint ou les revenus d'un autre membre de la famille, la facture peut monter à 3500 \$.

Toutefois, selon Mme Stark, certains employeurs incluent ces coûts dans le calcul de l'indemnité de départ. Le service des ressources humaines de la compagnie ou le syndicat peuvent également aider à cet égard, bien qu'ils n'aient pas nécessairement la compétence nécessaire pour le faire.

Indemnités de départ



MICHEL LANTEIGNE
VOS IMPÔTS
collaboration spéciale

Depuis les événements tragiques du 11 septembre, on ne compte plus le nombre de licenciements massifs. C'est à coup de milliers d'emplois. À l'occasion de ces réductions de personnel, il est fréquent que des employés se voient offrir des forfaits de cessation d'emploi ou de retraite. En outre, avec le ralentissement économique anticipé, il est possible qu'encore plus d'employés se retrouvent dans une telle situation. Les sommes offertes sont parfois importantes pour les employés et, pour en accroître l'efficacité sur le plan financier, il importe de connaître leurs conséquences fiscales ainsi que les stratégies possibles pour minimiser l'impôt.

La première chose qu'il faut savoir est que les montants reçus à la suite d'une cessation d'emploi sont inclus dans le revenu de l'employé et sont pleinement imposables dans l'année de leur réception. Par contre, une tranche de ces indemnités peut être admissible à un transfert dans le REER du bénéficiaire, et cette cotisation déductible aux fins fiscales reporte l'impôt sur la tranche de l'indemnité de départ ainsi transférée.

Le montant de l'indemnité de départ admissible au transfert dans un REER est assujéti à un plafond de 2000 \$, multiplié par le nombre d'années de service ou de parties

d'année de service auprès de l'employeur ou d'un employeur lié avant 1996, plus un montant de 1500 \$ pour chaque année de service avant 1989, où aucun des avantages rattachés aux cotisations de l'employeur à un régime de pension agréé ou à un régime de participation différée aux bénéfices n'a été dévolu. Il n'appartient pas à l'employé de calculer le montant admissible, celui-ci étant calculé par l'employeur qui l'indiquera sur le feuillet T4A faisant état du total de l'indemnité versée.

Cette cotisation déductible spéciale à un REER peut s'ajouter à la cotisation annuelle normale de l'employé fondée sur le revenu gagné de l'année précédente et les droits de cotisation inutilisés, le cas échéant. Comme les cotisations normales, elle peut être versée jusqu'à 60 jours après la fin de l'année au cours de laquelle l'indemnité de départ a été reçue. Toutefois, contrairement aux cotisations normales, la cotisation spéciale ne peut être reportée sur des années ultérieures si elle n'est pas versée dans les 60 jours de la fin de l'année. Par ailleurs, ces transferts particuliers à un REER ne peuvent viser que le REER de l'employé et non celui au profit de son conjoint.

Les employeurs sont tenus de retenir et de remettre l'impôt sur le revenu à l'égard de presque tous les paiements versés à des employés, y compris à l'égard d'une indemnité versée à un employé qui verse ensuite des montants admissibles à son REER. Par contre, si l'employeur transfère directement l'indemnité de départ admissible dans le REER de l'employé à la demande de ce dernier, aucune retenue à la source n'est obligatoire à l'égard des montants faisant l'objet

du transfert. Les indemnités de départ ne sont pas non plus assujetties aux cotisations au titre du régime de rentes du Québec et de l'assurance-emploi.

Il ne suffit pas d'attribuer le nom d'indemnité de départ, d'indemnité de cessation d'emploi ou d'allocation de retraite à un paiement pour qu'il soit automatiquement admissible au transfert dans un REER. Le paiement doit viser la perte d'un poste ou d'un emploi ou la retraite après de nombreuses années de service. Les paies de vacances accumulées ou les indemnités tenant lieu de préavis raisonnable sont considérées comme du salaire ordinaire et ne donnent pas droit au transfert. Les indemnités de départ versées par l'employeur alors que des mesures ont été prises pour que la personne obtienne un emploi auprès d'une société affiliée ne sont pas non plus admissibles au transfert, si les mesures ont été prises avant la cessation d'emploi.

Si une personne paie des frais juridiques pour obtenir une indemnité de départ, ceux-ci sont déductibles, mais seulement à l'égard du montant déclaré de l'indemnité,

déduction faite des montants transférés dans un REER.

Pour réduire la facture d'impôts à l'égard d'un forfait de cessation d'emploi important, l'employé pourrait tenter d'obtenir qu'il lui soit payé sous forme de versements échelonnés sur plus d'une année afin de se prévaloir de taux marginaux inférieurs au cours des années qui suivent. Cette stratégie n'est efficace que si l'employé a exercé sa faculté d'obtenir le paiement par versements au moment de la cessation d'emploi ou avant celle-ci et qu'il ne dispose que de peu ou pas d'autres sources de revenus dans l'année qui suit la fin de l'emploi.

Si vous avez droit à une indemnité de départ, vous avez certainement le droit d'en planifier l'imposition

afin d'atténuer les incidences fiscales.

Il ne suffit pas d'attribuer le nom d'indemnité de départ, d'indemnité de cessation d'emploi ou d'allocation de retraite à un paiement pour qu'il soit automatiquement admissible au transfert dans un REER.

Michel Lanteigne, FCA, est associé-directeur de la fiscalité pour le Canada, Ernst & Young.

MICHEL GIRARD > FINANCES PERSONNELLES

mgirard@lapresse.ca

Billet, hypothèque, gain en capital

J'ai lu votre chronique « Investir dans Wall Street sans courir de risque ». Je me demandais si on pouvait acheter le « Billet S&P 500 » dans une succursale de la Banque Nationale et s'il y avait des frais.

Marc-Antoine

R Les succursales de la Banque Nationale qui offrent les services de conseiller en placement offrent le « Billet S&P 500 » à leur clientèle. Tout comme d'ailleurs la maison de courtage à escompte de la Banque Nationale. Comme je l'écrivais lundi, ce « billet » est offert aux clients de la Financière Banque Nationale, ainsi qu'aux clients des autres maisons de courtage (le courtier n'a qu'à faire les démarches pour vous le procurer). Par ailleurs, comme pour tout premier appel public à l'épargne, il n'y a pas de frais d'acquisition. Si on conserve le billet jusqu'à l'échéance, dans six ans et demi, aucun frais de revente ne sera imputé au détenteur. Je vous rappelle que le capital investi dans le « Billet S&P 500 » est garanti par la Société Générale, de France. Le rendement du « billet » dépendra de la performance du principal indice boursier américain, le S&P 500 de la Bourse de New York. Deux gros avantages : > d'abord, le capital investi au départ est totalement garanti, même si la Bourse devait s'effondrer d'ici l'échéance du placement dans six ans et demi ; > ensuite, la Financière Banque Nationale

mettra sur pied un marché secondaire pour permettre aux investisseurs de revendre le billet avant terme.

Notez que le rendement du « billet » est considéré comme un revenu d'intérêt, donc pleinement imposable s'il est détenu à l'extérieur du REER.

Réouverture d'hypothèque

Q J'ai une hypothèque sur ma maison qui viendra à échéance en 2003, au taux de 6,45 %. Étant donné que présentement les taux sont très bas, est-ce avantageux de rouvrir l'hypothèque même avec une pénalité s'il y a lieu ?

Madame Hélène

R Si votre intention est d'opter pour le long terme, mettons cinq ans, la réouverture de votre hypothèque vous sera sans doute bénéfique si vous réussissez à l'avoir autour d'un taux hypothécaire de 5,7 %. Cela représente une baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport au taux officiel des hypothèques de cinq ans (6,90 %). Exemple. Supposons que votre hypothèque arrive à échéance dans un an et demi. En rouvrant votre hypothèque, vous continuerez pour ainsi dire à payer votre taux de 6,45 %



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUES
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

pendant le terme restant d'un an et demi et à bénéficier du nouveau taux de 5,7 % pour les trois ans et demi additionnels du terme renouvelé de cinq ans. En rouvrant votre hypothèque aujourd'hui, vous vous trouverez à jouir immédiatement des

nombreuses baisses de taux d'intérêt.

Par ailleurs, on s'attend, à court terme, à au moins une autre diminution du taux directeur de la Banque du Canada. C'est donc dire que le taux variable descendra encore. Fort probablement, le taux des termes fixes suivra. Mais si vous ne voulez pas courir de risque, il est évidemment opportun de rouvrir présentement son hypothèque lorsqu'il reste 24 mois ou moins avant l'échéance du terme. À la condition, toutefois, que vous optiez pour un terme nettement plus long que le terme restant.

Traitement fiscal

Q Je détiens des obligations de Québec et à chaque année on m'achemine un papier pour mes revenus d'intérêt. Pour la première fois, j'ai acheté des actions en Bourse. Et je les détiens encore. Je pense que le revenu que je ferai à la revente des actions sera un gain en capital. Quelle est la différence entre un rendement considéré

comme un revenu d'intérêt et un rendement avec gain en capital ?

Madame Sophie

R La grande différence entre les deux catégories de revenu porte sur le taux d'imposition.

Alors que vos revenus d'intérêt sont pleinement imposables, à l'instar d'un salaire, les revenus tirés de gains en capital bénéficient, eux, d'un traitement fiscal nettement avantageux. À preuve, seulement la moitié des revenus de gain en capital sont imposables.

Exemple : supposons que vous êtes imposée au taux marginal de 40 %, et que vous devez déclarer 1000 \$ de revenus d'intérêt et 1000 \$ de revenu de gain en capital.

Vous paierez ainsi 400 \$ d'impôt sur vos 1000 \$ de revenu d'intérêt (40 % de 1000 \$), et 200 \$ sur vos 1000 \$ de gain en capital (40 % de 500 \$, la moitié imposable des gains).

Fait à noter : les placements rapportant des gains en capital sont évidemment plus risqués que les placements à revenus d'intérêt.

Pour toute question de finances personnelles, écrivez à Michel Girard, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9, ou à son adresse Internet : mgirard@lapresse.ca. Il y répond généralement dans ses chroniques.

Baisse probable de production d'un million de barils de pétrole par jour

Reuters

LONDRES — Le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodriguez, a déclaré hier que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réduirait probablement sa limite maximum de production d'un million de barils par jour (bpj), même si le mois dernier, elle avait mieux respecté le plafond qu'elle s'était fixé.

Certains analystes estimaient que les pays membres de l'OPEP, qui contrôle les deux tiers des exportations mondiales de brut, n'auraient pas à réduire leur production pour soutenir les cours du pétrole, étant donné qu'ils avaient mieux respecté en octobre les limites qu'ils s'étaient fixées en matière de production. L'OPEP a déjà réduit son plafond de production à trois reprises cette année. La dernière baisse, de 3,5 millions de bpj, est entrée en vigueur le 1^{er} septembre. « Il est extrêmement probable que même si nous respectons parfaitement le plafond, ce vers quoi nous tendons, il sera nécessaire de réduire la production, peut-être d'un million de barils par jour », a déclaré M. Rodriguez à des journalistes après une rencontre à Londres avec le ministre norvégien du Pétrole, Einar Steensnaes.

Il a ajouté ensuite qu'une baisse de cet ordre de grandeur serait « probable ». L'OPEP compte en tout 11 pays membres, dont 10 sont concernés par les quotas de production, l'Irak étant exclu à cause des sanctions internationales qui le frappent actuellement.

En octobre, les 10 pays ont produit 850 000 de bpj de plus que le prévoyait le plafond de 23,2 millions, selon les estimations provisoires fournies par les consultants qui suivent le niveau des exportations de pétrole.

Même si la production effective

est toujours plus forte que le prévoit le plafond, un écart de 3 % en octobre, les deux chiffres se sont nettement rapprochés par rapport au mois précédent. En septembre, l'OPEP avait produit 1,3 million de bpj de trop selon ses critères.

L'organisation envisage de réduire une nouvelle fois son plafond de production à partir du 1^{er} janvier, une décision qu'elle devrait annoncer à l'occasion de la réunion des ministres de l'OPEP le 14 novembre à Vienne. L'OPEP cherche aussi à convaincre les autres pays producteurs et exportateurs de pétrole, qui ne font pas partie de l'OPEP, de ne pas accroître leur présence sur le marché en cas de nouvelle baisse de production de l'OPEP.

M. Rodriguez a insisté pour que des pays comme la Norvège, le troisième exportateur mondial, coopère avec son organisation afin que le soutien des cours soit efficace. L'OPEP veut ramener le prix de son panier de pétrole dans une fourchette de 22 \$ US à 28 \$ US le baril par rapport à un cours de 19,14 \$ US mardi. D'autres exportateurs sont en revanche favorables à un prix plus bas pour stimuler la

reprise économique mondiale. La Norvège, notamment, a fait savoir qu'elle ne jugeait pas utile de réduire la production de pétrole à l'heure actuelle.

« Nous pouvons nous débrouiller tous seuls avec un plafond, mais dans la réalité, nous avons vu que l'OPEP ne pouvait pas garantir toute seule la stabilité », a dit M. Rodriguez.

Il a ajouté que les pays qui ne font pas partie de l'OPEP devraient s'associer maintenant, de manière volontaire, à une démarche de gestion de l'approvisionnement s'ils voulaient éviter des « sacrifices involontaires » en des temps moins heureux.

Il a fait avoir qu'il cherchait à renouveler le type de soutien que l'OPEP avait reçu en 1999, quand la Russie, la Norvège, Oman et le Mexique s'étaient engagés à produire moins.

Le prix du baril de brut était alors tombé brièvement sous la barre des 10 \$ US et de nombreux pays producteurs avaient de toute manière été contraints de réduire leur production de manière importante parce qu'à ce prix, ils produisaient à perte.



Photothèque Reuters ©

Des travailleurs vénézuéliens s'affairent au creusage d'un puits de pétrole près de Maracaibo.

Accord possible pour le lancement d'un cycle commercial à Doha

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un accord pour lancer un nouveau cycle de négociations commerciales à l'occasion de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Doha (Qatar), la semaine prochaine, est « à portée de main », a estimé hier un responsable de l'administration américaine.

« Nous ne l'avons pas encore en mains, mais c'est certainement à notre portée collectivement », a-t-il dit à la presse sous couvert d'anonymat.

Ce responsable a expliqué que les ministres étaient sous une plus grande pression pour conclure un accord à Doha que lors de la conférence ministérielle de Seattle, à la fin de 1999.

Cette conférence s'était soldée par un échec cuisant en raison des désaccords sur l'ensemble des dossiers clés, dont la libéralisation du commerce agricole, l'environne-

ment et les droits sociaux.

« Ayant déjà échoué à Seattle, les participants sont davantage déterminés à conclure un accord », a expliqué ce responsable.

Mais il a reconnu qu'un grand nombre de questions difficiles devaient encore être négociées. Il a cité le problème du respect par les pays des règles multilatérales protégeant les droits de la propriété intellectuelle des brevets en période d'urgence médicale et requérant la production de grandes quantités de médicaments génériques à des prix réduits.

« On doit distinguer les pays s'efforçant de répondre à une urgence médicale nationale de ceux qui tentent de promouvoir la production par leurs laboratoires de médicaments génériques pour les exporter », a-t-il déclaré.

Les propos plus encourageants du responsable américain sur les chances d'un accord à Doha tranchent avec les doutes émis mardi par le représentant américain du

Commerce, Robert Zoellick.

« Je ne sais pas si nous réussirons ou non », avait-il lancé dans un discours devant le Council on Foreign Relations, à Washington.

« Si d'autres pays refusent de coopérer et de faire des compromis, nous ne pouvons pas les contraindre », avait ajouté M. Zoellick.

Il avait particulièrement déploré le refus du Japon, la deuxième économie mondiale, de discuter des compromis possibles proposés par Washington et pouvant permettre d'accepter l'idée d'une libéralisation accrue du commerce agricole, un dossier épineux clé à Doha.

La conférence de Doha réunira du 9 au 13 novembre les ministres du Commerce et autres délégués des 142 pays membres de l'OMC, dont désormais la Chine et Taïwan qui deviendront alors officiellement membres de l'organisation multilatérale.

La Russie, qui souhaite accéder à l'OMC, aura des observateurs à Doha.

VOUS AIMERIEZ POSSÉDER VOTRE PROPRE ENTREPRISE?

Visitez...

le Salon national de la FRANCHISE et des OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

3 et 4 NOVEMBRE • Palais des Congrès • 11h à 17h
201, avenue Viger Ouest
(Métro Place d'Armes)

Découvrez les opportunités d'affaires à temps plein ou à temps partiel.

Trouvez l'entreprise qui vous convient!

Investissement requis : de 500 \$ à 500 000 \$



Apprenez à diriger une franchise prospère.

Améliorez votre entreprise actuelle.

Voyez tous les avantages de posséder une entreprise.

LE SEUL SALON DE LA FRANCHISE À MONTRÉAL!

Les opportunités d'affaires présentées couvrent :

Restauration • Voyage • Services dans Internet • Santé • Services d'impression • et encore plus!

Boston Pizza



TPI

SÉMINAIRES GRATUITS ANIMÉS PAR DES EXPERTS

Revue Franchise GRATUITE aux 50 premières personnes!

" La vente directe démystifiée. "
" L'achat d'une franchise. "
" L'importance d'une étude de marché. "
... et plusieurs autres!

En collaboration avec :



Ville de Montréal

Cocomanitaire :

FRANCHISE & MICROFRANCHISE

Renseignements : (514) 383-0034 www.quebec-franchise.qc.ca Entrée : 10 \$

Sobeys doit encore démontrer les résultats de ses efforts, selon Bay Street



MARTIN VALLIÈRES
PROFIL BOURSIER

TORONTO — Il y a trois ans jour pour jour, le distributeur et détaillant en alimentation Sobeys, qui était concentré dans l'est du Canada, annonçait l'acquisition de l'un de ses principaux concurrents dans le reste du pays, le Groupe Oshawa, connu surtout pour son enseigne IGA.

Mais trois ans après cette transaction de 1,5 milliard de dollars, les investisseurs boursiers et les analystes en commerce de détail demeurent sceptiques face aux résultats obtenus jusqu'ici.

D'ailleurs, reconnaissant le malaise, Sobeys a effectué des changements majeurs à sa haute direction au début de l'année. C'était avant la publication en juin de résultats annuels décevants pour l'entreprise devenue le deuxième plus gros distributeur en alimentation au Canada.

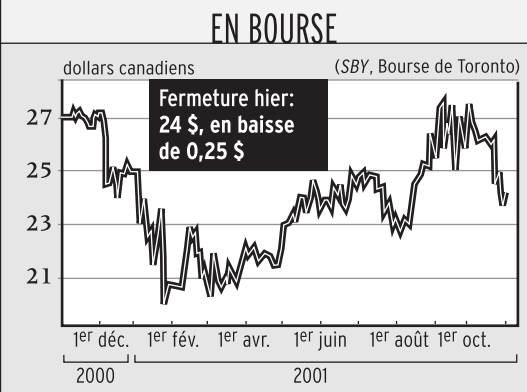
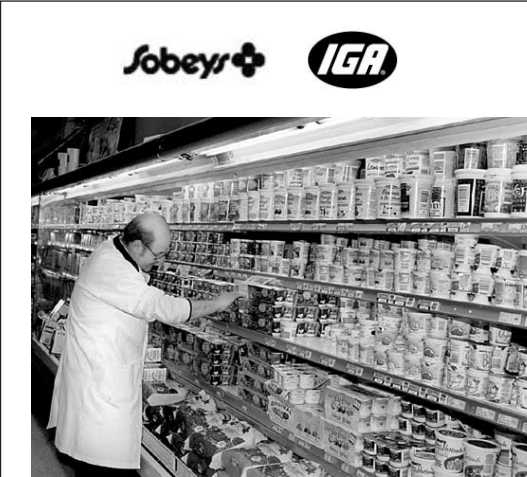
« Sobeys a encore peu de résultats concrets à démontrer pour les 415 millions en investissements qu'elle a effectués depuis deux ans pour améliorer sa gestion et son réseau de distribution », avait noté dans un rapport l'analyste Keith Howlett, qui surveille les entreprises de vente au détail et de distribution chez Research Capital, à Toronto.

« Sobeys fait encore face à un défi pour rentabiliser son réseau de distribution auprès des marchands affiliés IGA en Ontario. Et au Québec, elle doit encore rehausser la rentabilité de sa distribution aux affiliés IGA à un niveau comparable à celui qu'elle atteint dans l'ouest du Canada. »

Keith Howlett maintient donc depuis plusieurs mois une recommandation tiède de « maintien » envers les actions de Sobeys, leur préférant les actions de Loblaw's et de Metro-Richelieu pour les investisseurs acheteurs.

N'empêche, beaucoup d'efforts sont en cours chez Sobeys pour rehausser la compétitivité de ses principales enseignes ainsi que le rendement de son réseau de distribution.

Ces efforts continuent aussi de



Sources: Sobeys, Empire Corp., Bloomberg, analystes

coûter cher. Durant le premier trimestre de son exercice 2002, terminé le 4 août dernier, Sobeys a dépensé 48 millions en immobilisations, soit presque deux fois plus que l'an dernier à pareille date et un record trimestriel pour l'entreprise.

Les consommateurs québécois, notamment, peuvent constater ces efforts. La douzaine de supermarchés Sobeys ouvert au Québec depuis 10 ans sont convertis en nouveaux IGA Extra, des supermarchés qui font plus de place aux aliments frais et qui offrent un service rehaussé. La formule est inspirée du succès des IGA Garden Market dans l'ouest du Canada.

La division québécoise de Sobeys investit aussi des millions pour regrouper ses activités de gestion et améliorer son infrastructure de distribution. Elle a des chantiers importants en cours à Montréal-Nord et en banlieue sud de Montréal.

Sobeys fait des investissements semblables dans le sud de l'Ontario, le plus gros marché en alimentation au Canada, mais qui se distingue par la part dominante de Loblaw's.

« Même s'il est devenu numéro

deux au Canada en volume et en chiffre d'affaires avec l'achat du Groupe Oshawa, Sobeys n'a pas encore atteint un positionnement et un dynamisme dans le marché qui se compare à Loblaw's ou même à Metro-Richelieu au Québec », a commenté l'analyste William Chisholm, de Valeurs mobilières Dundee, à Toronto.

« Sobeys a encore beaucoup de travail à faire pour rehausser sa performance financière générale. Le marché boursier le reconnaît en lui attribuant un multiple cours/bénéfice inférieur à celui de ses pairs. Néanmoins, avec un bilan relativement sain, Sobeys a les moyens de continuer à investir pour améliorer son rendement comme distributeur et détaillant. »

William Chisholm recommande donc l'achat des actions de Sobeys en raison de leur caractère défensif en période de turbulences économiques et boursières. Mais aussi pour leur potentiel d'appréciation lors des premiers signes de meilleurs résultats, qui pourraient se confirmer bientôt.

D'ailleurs, selon les plus récents résultats trimestriels, ces investissements de Sobeys semblent porter fruits au niveau des revenus totaux.

Activités:	Deuxième distributeur en alimentation au Canada avec 1375 magasins sous diverses enseignes comme IGA, Sobeys, Price Chopper, etc. (Au Québec, 373 magasins sous les enseignes IGA, IGA Extra, Boni Choix et Tradition.)
Défi:	Démontrer les résultats de son programme de rénovation et d'expansion de magasins, rehausser le rendement de certaines activité face à Loblaw au Canada anglais ainsi que Loblaw/Provigo et Metro-Richelieu au Québec.
Effectif:	32 000 employés (temps plein et partiel) dont 4200 au Québec
Siège social:	Stellarton, Nouvelle-Écosse (bureaux régionaux à Montréal-Nord et Toronto)
Actionnaire principal:	Empire Corp. (62%, holding contrôlé par la famille Sobey de Nouvelle-Écosse, aussi en immobilier commercial et cinémas)
Actif:	2,9 milliards
Dette:	650 millions
Avoir des actionnaires:	1,1 milliard
Valeur boursière:	1,59 milliard (Bourse de Toronto, 31 oct. 2001)

SOMMAIRE FINANCIER

(exercices se terminant en avril, en millions de \$ CAN, sauf le bénéfice par action en \$ CAN)

	1999	2000	2001	2002 ⁽¹⁾
Revenus totaux	6231	11 006	11 370	11 900
Résultat net	-8	80,2	42	129
Bénéfice (perte) par action	(0,22 \$)	1,43 \$	0,69 \$	1,97 \$

1 : Moyenne des prévisions d'analystes

Même sans augmentation de la superficie globale de vente, le chiffre d'affaires de Sobeys était en hausse de 6 % l'été dernier par rapport à l'année précédente.

Cette croissance des ventes doit maintenant se confirmer au niveau du bénéfice net de l'entreprise, après un exercice 2001 décevant.

Sobeys avait dégagé un profit net d'à peine 42 millions de dollars, ou 69 cents par action, la moitié moins que l'exercice précédent, sur un chiffre d'affaires total de 11,3 milliards.

« Depuis un bon bout de temps, les dirigeants de Sobeys font état des stratégies claires et concises pour chaque enseigne, et dans chaque créneau de marché. Mais il n'y a encore que 10 % à 15 % environ de ces projets qui ont été réalisés. L'impact de ces efforts sur le bénéfice net de Sobeys se fait toujours attendre », signale dans un rapport récent l'analyste Perry Caicco, spécialiste des détaillants et distributeurs chez Marchés mondiaux CIBC, à Toronto.

M. Caicco a une recommandation de « maintien » à l'égard des actions de Sobeys. Il vient aussi d'abaisser de 7 % sa prévision de profit pour l'exercice 2002 courant et de 10 % pour l'exercice 2003 en

raison de l'impact de la détérioration marquée du marché des restaurants sur la filiale Serca de Sobeys, spécialisée dans la distribution aux services alimentaires.

Entre-temps, la moyenne des prévisions des analystes pour l'exercice 2002 courant de Sobeys suggère un profit de 1,97 \$ par action, ou 129 millions en tout. Pareil résultat serait trois fois mieux que celui de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires devait frôler les 12 milliards, au rythme de croissance récent de 6 %.

Pour l'exercice 2003 de Sobeys, le consensus des analystes, quoique plus spéculatif, suggère un profit encore haussé, à 2,29 \$ par action, ou quelque 150 millions, avec le même nombre d'actions en circulation.

En commentant les résultats du premier trimestre, le nouveau président de Sobeys, Bill McEwan, s'est déclaré « très à l'aise avec les prévisions d'analystes d'un profit par action entre 1,95 \$ à 2,10 \$ » pour l'exercice 2002.

Les investisseurs boursiers en attendant pas moins pour rehausser la valeur boursière de Sobeys à un niveau comparable à celui de ses principaux concurrents.

Bénéfice net de 3,1 millions pour Lassonde

Presse Canadienne

ROUGEMONT — Les Industries Lassonde ont enregistré un bénéfice net de 3,1 millions de dollars (ou 46 cents par action) durant le troisième trimestre qui s'est achevé le 29 septembre. Pour la période correspondante de l'an dernier, le bénéfice net atteignait 2,7 millions (ou 41 cents par action).

Les ventes du transformateur de fruits se sont élevées à 68,8 millions, par rapport à 59,4 millions durant le trimestre correspondant de l'année passée, soit une augmentation de 15,9 %. « La croissance

provient majoritairement de nos ventes en Amérique du Nord. De plus, nous avons réalisé de bonnes ventes de maïs sur épis vers l'Europe en fin de trimestre », résume la direction de la compagnie dans un communiqué publié hier.

Pendant les neuf premiers mois de l'année, les ventes ont été de 194,2 millions, par rapport à 171,7 millions durant la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 13,1 %. Le bénéfice d'exploitation, qui était de 11,4 millions pour les neuf premiers mois de 2000, a atteint 12,2 millions en 2001, une croissance de 7,6 %. Le bénéfice net pendant les neuf premiers

mois a été de 6,4 millions, ou 96 cents par action, par rapport à 7 millions, ou 1,05 \$ par action, en 2000.

« Nous croyons être en mesure d'atteindre des ventes de l'ordre de 260 millions pendant l'année 2001 et de réaliser un bénéfice supérieur à celui de l'année passée au cours du dernier trimestre de 2001. Cette croissance devrait se poursuivre en 2002 », assure l'entreprise dans un communiqué.

Les Industries Lassonde commercialisent leurs produits sous plusieurs marques dans l'est du Canada, les États de la Nouvelle-Angleterre, en Europe, en Asie et en Afrique du Nord.

Des emplois dans la vente au détail et les services

Presse Canadienne

OTTAWA — Durant l'année 1999, la moitié des « postes vacants à long terme » étaient dans le commerce de détail et les services aux consommateurs, révélait hier Statistique Canada.

Suivant un nouveau rapport de l'agence fédérale, ces secteurs aux salaires « relativement faibles » et à fort roulement de la main-d'oeuvre regroupaient 50 % de ces postes, vacants depuis au moins quatre mois au moment de l'enquête.

Ainsi, en dépit de l'essor des technologies de pointe, beaucoup de postes vacants étaient disponibles ailleurs. En 1999, l'emploi et le produit intérieur brut (PIB) ont été en forte croissance, tandis que le taux de chômage était « relativement faible », note le document.

En 1999, la vente au détail et les services comptaient 30 % de tous les emplois du secteur privé. Les salariés à temps plein y touchaient en moyenne 13,18 \$ l'heure, comparativement à 19,14 \$ pour l'ensemble des entreprises ; en outre le roulement y était plus soutenu.

Des 735 900 lieux de travail recensés au Canada, 13 % (95 400) ont déclaré en tout 286 415 postes vacants. Statistique Canada en déduit ainsi un taux de vacance de 2,6 %.

En outre, 1,2 % des postes compilés restaient vacants après quatre mois ou plus, ce qui constitue « un indicateur des postes que les entreprises ont de la difficulté à combler ».

L'agence prévient aussi que ces données risquent de « surestimer le nombre d'emplois disponibles aux chômeurs » car « ils incluent certains postes disponibles seulement à l'intérieur de l'entreprise ».

Certains employeurs peuvent les combler « par la voie de promotions ou de mouvements latéraux, avec des travailleurs déjà en poste » et qui ne seront pas remplacés par des nouveaux venus dans la compagnie.

Il existe par ailleurs deux types d'entreprises avec de forts taux de vacance : celles employant des personnes « hautement qualifiées », ayant su adopter de nouvelles technologies, et celles dont les employés ne sont pas syndiqués, ne comptant qu'un seul lieu de travail et actives dans le commerce de détail et les services.

L'agence fédérale note qu'aucune enquête récente « n'avait mesuré le nombre de postes vacants, malgré l'intérêt croissant manifesté face aux pénuries de main-d'oeuvre » ces dernières années.

Statistique Canada avait déjà étudié les postes vacants auparavant, ce qui avait donné, pour la période de 1971 à 1978, des taux de vacance variant entre 0,4 % et 1,6 %.

Par ailleurs, en 1999, la pénurie de main-d'oeuvre variait beaucoup suivant le secteur. Dans la foresterie, les mines, le pétrole et le gaz, où le salaire horaire moyen atteint 26,42 \$, le taux n'était que de 0,9 %. À l'inverse, le taux de vacance monte à 3,9 % dans le commerce de détail et les services.

Agricore et UGG devront vendre des actifs avant la fusion

KANINA HOLMES
Reuters

WINNIPEG, Manitoba — Le Bureau de la concurrence du Canada contestera certains éléments de la fusion entre les deux plus grands producteurs de céréales du pays, Agricore et United Grain Growers, a annoncé hier l'organisme fédéral.

Le Bureau demandera au Tribunal fé-

déral de la concurrence d'ordonner à la nouvelle société fusionnée de se défaire des actifs liés au terminal portuaire de Vancouver, en Colombie-Britannique, afin d'y maintenir la concurrence.

Les entreprises ont accepté de vendre plus de cinq silos primaires dans les régions d'Edmonton et de Peace River, en Alberta, et un autre dans la région de Dauphin, au Manitoba, a indiqué le bu-

reau. Agricore United détient présentement 172 silos primaires ainsi qu'un terminal portuaire à Prince Rupert, en Colombie-Britannique, et un autre à Thunder Bay, en Ontario.

La nouvelle société espère contrôler entre 35 % et 40 % du marché de la manutention des céréales dans l'Ouest du pays et encaissé des revenus annuels bruts de 4,9 milliards de dollars.

Téléchargez le résumé du Budget provincial du Québec

dès 7 h ce matin :

www.cga-quebec.org

Arrivée à Cuba du premier vol nolisé de la compagnie américaine Continental

Agence France-Presse

LA HAVANE — Un Boeing 737 de la compagnie américaine Continental Airlines a atterri hier pour la première fois à La Havane, inaugurant des vols nolisés quotidiens qui relieront les États-Unis à Cuba, malgré les restrictions imposées par l'embargo en vigueur contre l'île depuis plus de 40 ans, selon des sources officielles.

L'appareil de Continental, venant de Miami et transportant 120 passagers, s'est posé à 11 h 30 à l'aéroport international Jose Marti de La Havane.

Les passagers et l'équipage ont été accueillis avec des fleurs par des représentants du gouvernement cubain, de l'aviation civile et du secteur touristique.

Continental effectuera au moins deux vols quotidiens entre Miami et La Havane, sous forme de nolisés loués par des voyageurs, des vols réguliers entre les États-Unis et Cuba ne pouvant avoir lieu en raison de la législation américaine d'embargo.

« Dans les faits, il s'agit d'une fréquence régulière, mais, pour des raisons de légalité, nous ne pouvons pas les appeler de cette fa-

çon », a expliqué le directeur de la compagnie de tourisme d'État cubain Havanatur, Antonio Diaz Medina.

L'embargo américain interdit aux citoyens des États-Unis de visiter Cuba, première destination touristique américaine avant la révolution de 1959, mais autorise les membres de la communauté cubano-américaine — 1,4 million de personnes — à rendre visite à leurs familles dans l'île.

En outre, une disposition de la loi favorisant les contacts « de peuple à peuple » autorise les Américains — essentiellement des enseignants, des journalistes, des artistes et des sportifs — munis d'autorisations spéciales délivrées par le département du Trésor à se rendre à Cuba.

D'autres grandes compagnies aériennes américaines, dont American Airlines et United Airlines, vont également prochainement affréter des vols nolisés réguliers entre les États-Unis et Cuba.

United Airlines effectue actuellement un vol hebdomadaire sur Cuba, tandis que, depuis le 1^{er} octobre, American Airlines assure trois vols par semaine vers l'île.



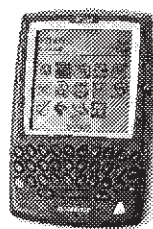
Un responsable de l'agence touristique Habanatur (à gauche) a accueilli hier le président de Continental, Tom Cooper (au centre), peu après l'atterrissage du premier avion de la compagnie à La Havane.

Photo AFP ©

Profitez-en pour brasser des affaires.



BLACKBERRY
SOLUTION DE COURRIEL SANS FIL



Appareil portatif sans fil
RIM 857^{MC}

399 \$*

Appareil portatif sans fil
RIM 850^{MC}

249 \$*

Avec la solution complète de courriel sans fil **BlackBerry^{MC}** offerte par Bell Mobilité, de nouvelles fonctions s'offrent à vous. En plus d'avoir un agenda, vous pouvez maintenant

accéder à vos courriels par une boîte Web virtuelle,

visualiser et envoyer des documents attachés, et

imprimer tous vos documents par télécopieur¹.

1 866 371-9752

www.bell.ca/organisateur

Passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

allez-y



¹My Docs Online est facturé séparément. *Les prix indiqués s'appliquent aux achats faits dans le cadre d'un contrat de deux ans. Le modèle ci-dessus est le RIM 857, offert à 399 \$ avec un contrat de deux ans. L'offre et les prix peuvent être modifiés en tout temps sans préavis. Frais mensuels et taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. BlackBerry et RIM sont des marques de commerce et la propriété exclusive de Research In Motion Limited, et sont utilisées sous autorisation. Le service est offert seulement dans les zones couvertes par le réseau ARDIS de Bell Mobilité et seulement là où la technologie le permet.



Auteuil
ENTREPRISE YACO ENRG.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Beloeil
R.C.C. Mail Montenach
(450) 446-7176

Blainville
CTM
744, boul. Curé-Labelle (105)
(450) 433-0228

Brossard
BELL MOBILITÉ
Mail Champlain
(450) 465-6025

Châteauguay
MOBILITÉ CHATEAUGUAY INC.
61A, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-4040

Dorval
J.D. MOBILITÉ
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
CTM
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
ELYPH SOLUTION DE RÉPARTITION
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
BOUTIQUE DU TÉLÉPHONE INC.
127, boul. St-Charles-Borromée Nord
(450) 752-5030

Lachine
CBCI TELECOM INC.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
COSAT
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
CTM
2271, boul. Le Corbusier
(450) 682-9366

CELLULAR ONE
435, boul. St-Martin
(450) 667-1177

METRO COM CANADA
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
CELLCOM
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

TRIAM
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Magog
Cellulaire Plus
1739, Sherbrooke
(450) 446-8895

Montréal
ABCO TELECOMM INC.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CITÉCELL
5571, boul. de la Vérendrye
(514) 762-2000

TÉLÉCENTRE QUÉBEC
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

CELLCOM-MONTRÉAL
5200, rue Paré
(514) 739-7777

CELLULAR ONE
9280, boul. l'Acadie
(514) 385-0770

CELLUBOUTIQUE
MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 289-1001

SOLUTIONS SANS FILS
1102, de Bleury
(514) 393-6464

Salaberry-de-Valleyfield
LIBRAIRIES BOYER LTÉE
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
CTM
2378, rue King Ouest
(819) 562-9262

GOBEIL ET FILLES
2628, rue King Ouest
(819) 563-0406

BELL MOBILITÉ
Carrefour de l'Estrie
(819) 659-3400

St-Eustache
COMMUNICATIONS J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

St-Laurent
J.G. Communications
245, Côte-Vertu
(514) 956-8885

LAZER AUTO
9900, boul. Henri-Bourassa Ouest
(514) 334-4785

St-Léonard
AUTOCELL NORD
9269, Lacordaire
(514) 324-0000

Terrebonne
HER-COMM
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Tracy
RADIO MICHEL INC.
604, Marie-Victorin
(450) 746-7777

Victoriaville
COMMUNICATION 1^{re} CHOIX
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi disponible dans les
magasins Espace Bell.

Les produits alimentaires, une patate pour Procter & Gamble

d'après Bloomberg

CINCINNATI — A.G. Lafley, président-directeur général de Procter & Gamble, assure qu'il est bien déterminé à ranimer la division des produits alimentaires de la compagnie, dont les ventes ont chuté de 11 % l'an dernier. Pour leur part, les investisseurs ont une autre idée : vendez-la !

M. Lafley a presque fait la moitié du chemin dans cette direction. Plus tôt ce mois-ci, il a consenti à céder le beurre d'arachide Jif et le shortening (croustillant) Crisco à J.M. Smucker Co. Le PDG indique cependant qu'il gardera les croustilles Pringles, le café Folgers et les jus Sunny Delight.

Si, en règle générale, les investisseurs aiment la stratégie de Lafley (se débarrasser de gammes à croissance lente pour privilégier les produits qui accélèrent les ventes), ils souhaitent cependant qu'il se concentre davantage sur des produits tels le détergent Tide et le dentifrice Crest. Mais le PDG du plus important fabricant américain de produits ménagers a plutôt sur les bras des marques d'aliments qui en arrachent, ce qui met en péril son objectif de croissance des bénéfices de 4 % à 6 % par année, soulignent des actionnaires.

« Il serait tout naturel qu'ils se retirent de ce secteur », estime Stephen Kent, gestionnaire de portefeuille de Northern Trust Value Investors, dont la compagnie mère possède 10,2 millions d'actions de Procter & Gamble. « Ils feraient meilleur usage de leurs ressources financières en soutenant des produits qui offrent un meilleur potentiel », ajoute-t-il.

Pour sa part, M. Lafley insiste pour affirmer qu'il est en mesure de faire pousser les ventes de produits alimentaires s'il trouve un moyen d'augmenter la distribution. Après que Coca-Cola eut sabordé le mois dernier son projet de former avec le producteur de boissons gazeuses une coentreprise en mettant dans le panier Pringles et

Sunny Delight, M. Lafley doit vite trouver une solution de rechange, estiment des investisseurs.

La croissance des ventes de Procter & Gamble a soutenu une moyenne de 2,1 % au cours des cinq dernières années et M. Lafley, qui est aux commandes depuis 16 mois, a indiqué que les recettes de l'exercice 2002 seraient insuffisantes pour atteindre son objectif.

Baisse du titre

Durk Jager, prédécesseur de M. Lafley, avait tenté de relancer les ventes par l'acquisition de compagnies pharmaceutiques et des gammes risquées de nouveaux produits tels des ensembles de nettoyage à sec. Ventes et bénéfices n'étant pas au rendez-vous, M. Jager fut remercié au bout de 17 mois.

Le titre de Procter & Gamble, une compagnie établie à Cincinnati, a baissé l'an dernier, mettant fin à 16 années de gains, la série de hausses consécutives la plus longue de l'indice Standard & Poor's 500. L'action semble destinée à accuser une nouvelle baisse annuelle, ayant chuté de 9,1 % jusqu'à présent cette année.

Certains investisseurs croient que l'échec du projet envisagé avec Coca-Cola est un signe du souhait de M. Lafley de se débarrasser des produits alimentaires, à condition que cela puisse sans note fiscale salée.

« M. Lafley mérite de très bonnes notes », estime pour sa part Marvin Roffman, président de Roffman Miller Associates, qui possède environ 15 000 actions de Procter & Gamble. « La compagnie continue de remanier son portefeuille et de larguer les produits à croissance lente. On ne remet pas sur pied un géant du jour au lendemain. »

Pas de camions

Les ventes ont baissé au cours du premier trimestre de l'exercice, quatrième baisse d'affilée, en raison de la faiblesse des ventes des produits alimentaires, soulignent des analystes. Cependant, les mesures de réduction des coûts ont



Photo BLOOMBERG

Alan G. Lafley, président-directeur général de Procter & Gamble, le plus important fabricant américain de produits ménagers.

permis d'obtenir un bénéfice net de 94 cents US par action au cours de la période qui s'est terminée le 30 septembre, soit la moyenne des prévisions émises par les analystes sondés par Thomson Financial/First Call. Il y a un an, le bénéfice net avait été de 88 cents US par action.

Le fabricant du détergent Tide et du papier hygiénique Charmin a accompli le tiers de sa campagne de réduction de coûts, un projet s'échelonnant sur six ans pour relancer le bénéfice net. En mars dernier, M. Lafley avait annoncé qu'il éliminerait 9600 emplois, en sus des 15 000 postes déjà supprimés par M. Jager.

L'an dernier, M. Lafley, 54 ans, a touché un salaire de 1,2 million US, plus une prime de 297 400 \$ US et des options pour acheter 180 282 actions au prix de 62,50 \$ US l'action, une valeur de 35,8 millions US, selon Procter & Gamble. Il a décliné une demande d'entrevue.

Pour débarrasser Procter & Gam-

ble de marques à croissance lente, M. Lafley a consenti à vendre à Smucker les produits Crisco et Jif plus tôt ce mois-ci pour environ 846,3 millions US.

La portion restante du secteur alimentaire, soit 3,5 milliards US, doit faire concurrence à des géants tels Kraft Foods, qui a réalisé des ventes de 26,5 milliards US l'an dernier. Et puis, Procter & Gamble n'a pas de camions pour livrer ses produits directement aux magasins, comme la division Frito-Lay de son concurrent PepsiCo en mesure de faire.

Les ventes de Pringles ont baissé de 12 % l'an dernier aux États-Unis, dans les épiceries, les pharmacies et les magasins de rabais au cours des 52 semaines s'étant terminées le 12 août dernier, alors que Sunny Delight a accusé une baisse de 13 %, selon Information Resources. Si les ventes du café Folgers sont à la hausse, il reste que de plus en plus de consommateurs optent pour les grains fins de Starbucks pour le café moulu.

Canadian Tire voit ses profits augmenter au troisième trimestre

Presse Canadienne

TORONTO — La chaîne de magasins Canadian Tire a vu ses profits augmenter au cours du troisième trimestre.

Les profits nets au cours de la période terminée le 29 septembre ont atteint 53,5 mil-

lions de dollars (ou 68 cents par action), en hausse par rapport à la même période l'année précédente, alors qu'ils étaient de 43 millions (ou 55 cents par action).

Les ventes durant le même trimestre ont cependant chuté de 1,7 %, pour atteindre 1,3 milliard, en légère baisse par rapport à l'an-

née précédente, quand le total des ventes était de 1,33 milliard.

Les revenus sont passés de 3,8 à 3,9 milliards.

Compte tenu du ralentissement économique observé aux États-Unis, consécutif aux

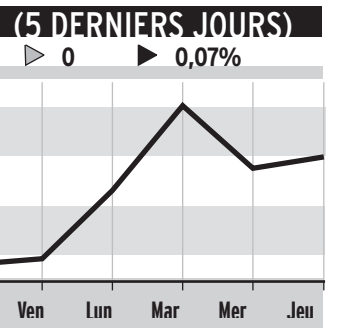
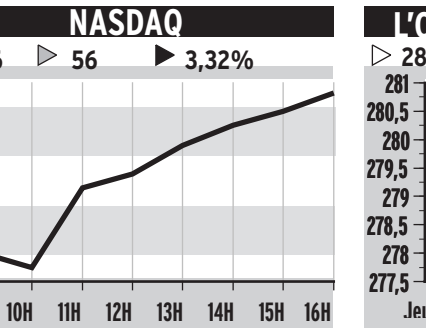
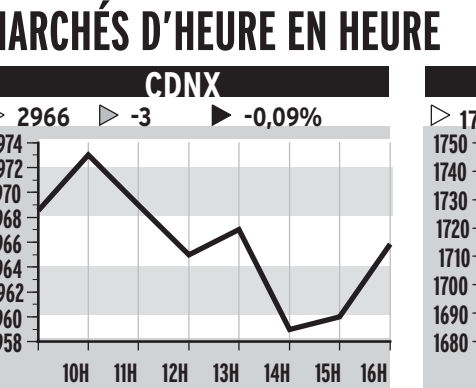
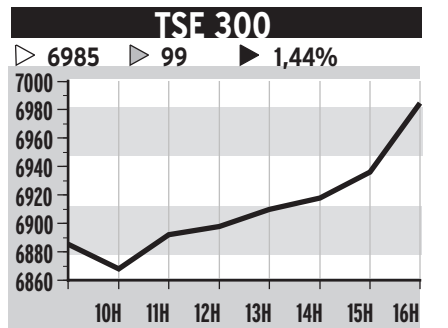
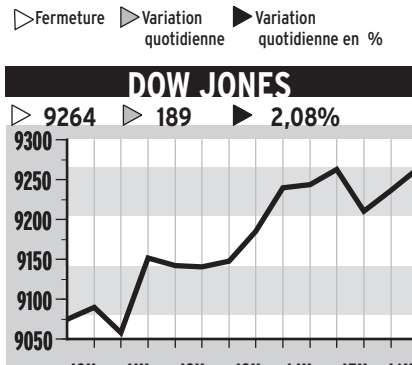
attentats terroristes survenus le 11 septembre, la direction de Canadian Tire a revu ses prévisions de croissance à la baisse. La compagnie prévoit donc désormais une croissance qui se situera cette année entre 3 % et 5 %, au lieu d'une prévision entre 6 % et 8 %.

NEW YORK



Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
AACR	10m	811	791	762	772	0,12
ACM	84	3456	871	877	867	0,05
ACMI	51	308	478	468	468	0,01
AFAC	20	17429	240	2429	2519	0,73
AKL	1491	1889	180	182	180	0,04
AL	19910	3335	3126	3264	3154	0,09
ASIA	40	423	1928	1916	1916	0,02
AT&T	15146683	1539	1489	1504	1501	0,01
ATT	203	151	2585	2582	2580	0,02
AXA	50	1992	2285	2190	2285	0,07
BL	34	3229	4054	3876	4040	0,30
BLAB	84	35107	5409	5276	5392	0,04
BLT	40	1614	620	606	614	0,08
BK	10899	1859	1752	1831	1831	0,74
Adams	1	1859	1512	1465	1508	0,25
AME	96324	1150	995	1116	1116	0,02
Amgen	304	9229	2730	2710	2730	0,19
Agilent	11021	2200	2206	2230	2230	0,03
Agilent	102	1408	989	969	984	0,11
Airborne	16	4382	1030	1000	1032	0,31
Alkerm	1907	2472	2336	2469	2469	0,13
Allyria	76	1074	589	587	589	0,02
Altria	32	1204	4239	4240	4237	0,01
Altria	76	9334	3288	3202	3278	0,07
Alcan	40	15457	315	2956	3106	0,52
Alcatel	43e	20078	1570	1487	1549	0,56
Alcoa	30	3600	3290	3135	3273	0,46
Alleg	80	1752	1325	1480	1501	0,21
AllegTech	539	805	748	714	805	0,55
AllWaste	3431	110	890	910	912	0,02
Allstate	48	741	720	735	735	0,05
Alstom	46e	714	1649	1520	1538	0,03
Amcast	17	73	532	516	526	0,11
Ames	102	11346	5889	5842	5886	0,01
Amgen	254	3229	4054	3876	4040	0,30
AEP	24	1215	4250	4160	4249	0,08
AmExp	32	40618	296	282	2974	0,31
AmHome	32	52035	2035	2035	2035	0,15
AmSud	17	22288	8050	7752	8055	0,77
AmTower	2280	5871	5751	5860	5700	0,18
AmWire	24	22400	1100	1045	1083	0,19
Amtec	24	814	2805	2694	2787	0,07
Amtek	40	2	320	918	918	0,02
Amtec	40	57	428	432	432	0,14
Analog	41452	4020	3757	4040	2000	0,22
Angelic	32	71	840	900	925	0,05
Anglo	82e	3589	1687	1655	1685	0,06
Anheuser	27	15387	4250	4144	4249	0,03
Anheuser	128	3891	1005	956	956	0,08
AniCorp	30	18599	3873	3786	3870	0,56
Apache	401	14126	5268	5055	5220	0,05
Aplica	48	459	741	720	735	0,05
ArchCoal	23	5054	2262	2039	2151	0,54
ArchDns	1471	14255	480	4790	4801	0,67
ArchDns	20	2	590	590	590	0,02

		Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	Pross	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net	Valeurs	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net				
04	Harris	20	3246	344	3395	3432	0.04	MediaArt	179	208	200	208	0.03	0.00	+								Taiwan	22e	176	878	800	878	1.11			
04	Harsco	96	1917	321	3159	3214	0.09	Medlincm	23	63049	414	4030	4040	0.60	0.00	+	72m	47	670	660	667	0.01		Target	22	58898	320	3055	3219	0.14		
04	HawEl	248	1992	372	3681	3714	0.09	MellonCm	48m	12107	340	3321	3435	0.65	0.00	+	PSNG	216	7444	405	3915	3974	0.38		Telxon	30	2510	204	1946	2035	0.06	
04	Hilthist	1042	1320	1279	1315	1315	0.03	Merck	1400	52028	649	6342	6420	0.39	0.00	+	P e - g							Telnet	10e	6186	622	617	625	0.50		
04	HedaM	1702	1708	103	105	105	0.05	MerGen	106	1696	435	4301	4306	0.39	0.00	+	Engy	194	4924	1925	1851	1880	0.27		Tellarta	275e	94	648	621	648	0.25	
04	HedM	1620	1621	412	412	412	0.05	Merrill	100	1696	435	4301	4306	0.39	0.00	+	Engy	194	4924	1925	1851	1880	0.27		Telnet	10e	6186	622	617	625	0.50	
04	HelmPars	20	4230	294	2930	2930	0.03	MerrillLyn	64	51863	425	4212	4517	1.47	0.00	+	PHYM	54	299	817	799	817	0.18		Teleflex	68	1137	450	390	404	0.44	
04	Herculs	34	8295	825	751	808	0.52	Metro	55e	33	970	970	970	0.20	0.00	+	Quanax	64	233	270	261	268	0.85	0.00	+	Telco	2011	951	3568	359	350	0.43
04	Hershey	121	3080	742	7432	6484	1.11	Millport	27	7217	237	2325	2320	0.24	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16
04	Hill	32	5898	744	744	744	0.03	MicroPnt	40	1047	5436	5300	5423	0.93	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16
04	Hill	32	5898	744	744	744	0.03	Millport	40	1047	5436	5300	5423	0.93	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16
04	Hitachi	70e	662	7275	700	7261	0.75	MMM	240	16440	1057	1034	1026	1.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16
04	HomeDep	16	72378	384	374	374	0.07	MMChm	12	319	240	200	229	0.11	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.89	0.00	+	Questar	72	1970	2290	2196	2262	0.62	0.00	+	Telco	140e	28	1030	1020	1016	0.16	
04	Hmske	33	10592	821	801	815	0.05	Moore	39344	521	485	507	0.8																			



LA BOURSE EN BREF

CDNX				
VOLUME				
Judi	27 517 121			
Mercredi	41 960 631			

INDICES CDNX				
	Haut	Bas	Ciôt	Var.
Marché(CDNX)	2976,2	2954,5	2965,8	-2,69

FAITS SAILLANTS				
	Judi	Mercredi		
Actions nég.	4 320	5 105		
Gains	205	196		
Pertes	167	194		
Inchangées	491	636		

VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Ciôt.	Var.	
TravellersMall.com	1 020 000	0,01	-0,01	
Stratfield Res.Inc.	817,300	0,46	-0,05	
Rhodia Corporation	680 200	0,39	+0,03	
Marine BioProducts	589 500	0,17	-0,01	
Eurasia Gold Corp.	524 000	0,03	+0,01	

NEW YORK

VOLUME				
Judi	1 292 421 330			
Mercredi	1 307 953 710			

INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Ciôt	Var.
30 Ind.	9320,7	8987,6	9263,9	+188,7
20 Transp.	2259,8	2171,9	2232,9	+37,1
15 Serv.pub.	297,74	289,320	294,85	+41,3
Composés	2688,1	2594,5	2666,5	+41,3

FAITS SAILLANTS				
	Judi	Mercredi		
Actions nég.	3 293	3 310		
Gains	2 229	1 934		
Pertes	877	1 172		
Inchangées	187	204		
Hauts 00	71	47		
Bas 00	64	63		

VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Ciôt.	Var.	
Enron Corp.	29 684 300	11,99	-1,91	
Wash.Mutl. Inc.	25 143 800	28,56	-1,63	
Qwest Commun.	24 551 000	12,00	-0,95	
EMC Corp.	22 833 300	13,03	+0,71	
Lucent Tech	22 214 400	6,83	+0,13	
AOL Time Warner	19 589 100	32,64	+1,54	
Gen Electric	18 499 100	37,91	+1,50	

INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Ciôt	Var.
400 Industrielles	1260,3	1223,8	1258,5	+8,57
20 Transports	616,67	595,80	612,31	-0,34
Serv. pub.	245,72	241,47	245,25	-0,34
40 Finances	137,79	133,76	137,63	+2,58
500 Composés	1085,6	1054,3	1084,1	+24,3
100 Composés	559,15	542,09	558,24	+13,81

TORONTO				
VOLUME				
Judi	141 762 000			
Mercredi	141 544 000			

INDICES DE TORONTO				
	Haut	Bas	Ciôt	Var.
TSE 35	467,62	459,98	467,62	+5,80
TSE100	424,28	416,38	424,28	+6,21
TSE300	6984,6	6864,8	6984,6	+96,9
S & P 50	403,54	393,54	403,54	+5,99
Aurifères	5063,9	4963,9	5063,9	+26,83
Les financiers	10223,1	10242,8	10223,1	+248,2
Métals/Minerals	3643,5	3624,5	3643,5	+76,24
Oil & Gas	9215,63	9215,63	9215,63	+5,32
Industrielles	3098,4	3098,4	3098,4	+55,2

FAITS SAILLANTS				
	Judi n disp.	Mercredi		
Actions nég.	1 231	1 231		
Gains	»	537		
Pertes	»	448		
Inchangées	»	246		
Hauts 01	15	15		
Bas 01	29	29		

VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Ciôt.	Var.	
Bombardier B	13 581 912	10,10	-0,20	
Nortel Networks	7 522 965	9,40	+0,15	
Pure Gold	4 089 527	0,15	+0,07	
Brackwell Corp.	3 387 690	0,20	-0,17	
Banque Toronto-Dom.	2 708 493	37,43	+1,49	
TransCanada Pipelines	2 399 432	20,85	+0,34	
Rogers Commun B	2 362 592	22,24	+1,15	
Banque Scotia	1 902 610	45,15	+1,30	
Banque de Montreal	1 850 422	34,26	+0,40	
CGI Grp A	1 825 984	10,54	+0,30	

NASDAQ

VOLUME				
Judi	1 724 282 900			
Mercredi	1 825 490 800			

INDICES NASDAQ				
	Haut	Bas	Ciôt	Var.
Composite	1746,6	1683,9	1746,3	+56,10
Industrielles	1229,8	1187,4	1229,7	+31,95
Banques	2002,4	1965,1	2002,2	+18,50
Assurances	2312,4	2265,4	2305,9	+35,52
Finances	2038,3	2003,5	2037,4	+9,58
Transports	1055,4	1032,1	1054,8	+15,83
Telecom.	215,28	208,34	215,14	+3,68

FAITS SAILLANTS				
	Judi	Mercredi		
Actions nég.	4 411	4 420		
Gains	2 057	2 212		
Pertes	1 479	1 362		
Inchangées	875	846		
Hauts 01	51	47		
Bas 01	59	48		

VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Ciôt.	Var.	
Cisco Syst.	71 406 500	17,66	+0,74	
Sun Microsystems	71 010 300	10,84	+0,69	
Microsoft Corp.	53 162 800	61,84	+3,69	
Intel Corp.	51 363 900	25,94	+1,52	
Oracle Corp.	35 473 700	14,17	+0,61	
Juniter Networks	35 138 600	21,92	-0,10	

LES MARCHÉS D'HEURE EN HEURE

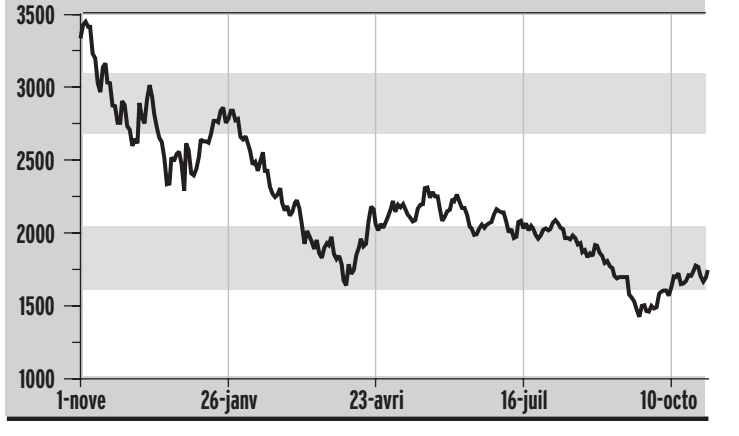
LES RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

Compagnies	PROFITS (PERTES)		Revenus bruts (\$000)	
	Courant	L'an dernier	Var. Courant	L'an dernier
Résultats en dollars canadiens				
AltaRex Corp. (biopharmaceutique)Waltham, Mass. 9mois 30 sept.	89 200	81 200	+9%	
Biomira Inc. (biotechnologie)Edmonton, Alb. 9mois 30 sept.	—	—	—	+4%
Enerflex Systems Ltd (équip. gaz nat.)Cal., Alb., 9mois 30 sept.	17 070	7 575	+125%	
Finning Intl. Inc. (équip. lourds)Vanc., C.B. 9mois 30 sept.	0,99	0,66		+46%
Great West Lifeco Inc. (assurances) Wunipeg, Man. 9mois 30 sept.	349 000	492 000	-29%	
Hammond Power Solutions (énergie) Guelph, Ont. 9mois 29 sept.	601	non disp.	—	—
Maxxcom Inc. (communications) Tor., Ont. 9mois 30 sept.	(14 502)	9 082	—	—
Quebecor Inc. (publications) Mont., Qué. 9mois 30 sept.	(55 900)	107 700	—	—
Slater Steel Inc. (acier) Mississauga, Ont. 9mois 30 sept.	7 645	19 390	-60%	
TrizecHahn Corp. (immeubles) Tor., Ont. 9mois 30 sept.	(123 100)	76 900	—	—
WestJet Airlines (comp.aérienne) Cal., Alb. 9mois 30 sept.	27 810	22 042	+26%	
Altlet Corp. (technologie) Little Rock, Ark. 9mois 30 sept.	2,66	5,24	5 672 154	5 355 550
Clorox Corp. (prod. ménager) Oakland, Cal. 1er trim. 30 sept.	79 000m.	98 000	-19%	
Loews Corp. (loisirs) NY., NY 9mois 30 sept.	(777 200)	1 373 800	—	—
Revlon Inc. (cosmétiques)NY., NY 9mois 30 sept.	(125 400)	(78 400)	—	—
Reynolds & Reynolds (conglomérat)Dayton, Ohio année 30 sept.	99 557	116 596	-14%	
UAL Inc. (comp.aérienne)Chic., Ill. 9mois 30 sept.	(1 837 000)	121 000	—	—
Wendy's Intl. (restauration)Dublin, OH 9mois 30 sept.	147 069	135 220	+8%	
	1,24	1,14	1 775 540	1 664 645

Suite à la page D 17

NASDAQ

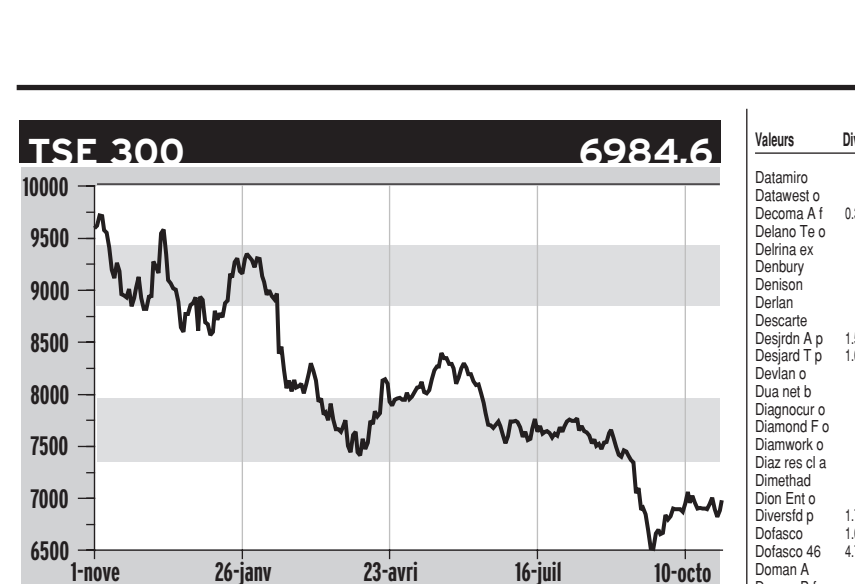
NASDAQ 1746.30



Valeurs	Sym.	Div.	Ventes	Haut	Bas	ch. Ferm.	52 sem. Haut	52 sem. Bas
A - B								
ACT Mt	ACTM		60450	3,36	1,98	2,11	2,75	58,75 3,89
ADOE Tst	ADOT		118335	4,53	4,27	4,37	-	18 27,06 2,63
Adaptive	ADPT		14845	12,80	11,85	12,42	+21	21,75 2,40
ASML Hld	ASHF		4253	8,72	8,17	8,46	+23	19,00 6,80
AVI Bio	AVIB		18228	15,57	14,44	15,55	+17	30,00 9,51
Avigene	ABGX		4673	8,89	7,78	8,75	+10,5	11,00 2,91
Acclaim	AKLM		7026	5,50	4,70	4,94	+2,4	5,50 0,31
Activion	ACTV		4815	12,80	11,85	12,42	+21	21,75 2,40
Active	ACTS		8633	39,00	36,29	37,24	+15,10	51,03 10,22
Adaptive	ADPT		14822	4,50	4,16	4,28	+3,36	28,00 2,91
Acclaim	AKLM		15877	11,90	10,91	11,11	-68	45,75 7,06
Adaptive	ADPT		14845	12,80	11,85	12,42	+4	13,51 7,56
Adaptive	ADPT		12336	22,39	21,20	22,15	+0,32	25,16 7,56
ADOE Tst	ADOT		66261	27,79	26,20	27,14	+7,4	87,31 22,20
AdvCPSC	ADVP		12944	62,00	59,81	60,63	-1,4	100,30 29,00
AdvDigInt	ADIC		5627	15,40	14,56	15,01	+4	28,25 9,90
AdvEnid	AEIS		5266	22,22	19,85	22,00	+1,91	48,05 15,25
AdvFcm	AFCI		6205	19,30	18,28	19,42	+7	35,76 11,88
AdventSR	ADSV		11186	39,00	37,16	38,70	+7	69,04 28,60
Affymet	AFIX		15981	31,60	29,92	31,10	+12	92,00 13,98
AirGate	PCSA		5357	52,49	49,72	52,03	+7	64,00 21,69
Alkamot	AKAM		6699	3,27	3,10	3,17	+0	59,00 2,25
AmrInt	AMIH		11372	52,21	50,05	50,46	+1,53	63,09 32,83
Amgen	AMGN		4250	16,83	15,49	16,28	+9	29,75 10,22
Amplac	AMPL		54331	18,78	17,25	18,59	+10	37,12 15,83
AppleEx	APEX		16639	30,40	28,79	30,15	+5	33,08 16,00
ApDigi	ADIG		5045	1,73	1,55	1,66	+3	91,05 0,58
ApDix	ADIX		16053	19,90	18,28	19,42	+7	35,76 11,88
Arctia	ARCT		10000	1,00	0,78	0,86	+14	10,75 0,89
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47	2,58	-82	33,95 1,78
BeigBio	BBBY		71615	2,00	2,47</			

LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 2 NOVEMBRE 2001

LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 2 NOVEMBRE 2001



COMMENT LIRE LES COTES FINANCIÈRES

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Div Dividende par action sur une base annuelle.
Civ Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes En centaines sauf si la mention «>» (unités) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.
Haut Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm. Cours à l'arrêt des transactions.
Ch. Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

EXPLICATION DES COTES

Bourse de Toronto et Montréal

p ou e Titre assujéti à une réglementation spéciale.
z Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
f Lot brisé.
W ou w Unité de souscription (Warrant).
u Unités de capital-actions.
pr Action privilégiée.
or Offre de droits.

Bourse CDNx

a Compagnie mature.
p Capital de risque.
Toutes les autres compagnies sont juniors

Bourse de New York

g Dividende en dollars canadiens.
e Dividende extraordinaire.
c Dividende en action.
c Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
i Paiement suspendu du dividende.
s Après fractionnement d'actions.
x Ex-dividende.
s Nouveau bas de l'année.
nd Nouveau haut de l'année.
pt Action privilégiée.
wt Bon de souscription.
v Suspension des transactions.
vi Situation de faillite.

Fonds communs de placement

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.
 Ces données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation après le rattachement.
g Avec frais de rachat.
o Avec frais d'achat ou de rachat.
y Évaluation différée.
n Non distribuable.
u En dollars américains.
x Ex-dividende. Ex-dividende signifie que l'acheteur du fonds ne pas droit au dividende pendant la période ex-dividende.
m Achats minimum de 500 unités.
— Institut des fonds d'investissement du Canada.
i Signifie que le fond exige des frais à l'achat.
vanpa Valeur liquidative nette par action.

Valeurs	Div.	Ventes (100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem. Haut	52 sem. Bas
Ad syst		100	2,50	2,40	2,50	0,10	10,90	1,26
Ad Opt		28	2,50	2,25	2,35	0,15	1,80	1,80
AdSys o		329	0,45	0,38	0,45	0,05	0,38	0,38
AdSys o		105	6,15	6,04	1,09	0,04	2,20	1,30
Agf B	0,24	107	18,50	18,50	19,30	29,00	18,15	18,15
AIC Diver		3	25,00	25,00	25,00	35,00	21,00	21,00
AIT adv		147	1,60	1,40	1,55	0,06	1,82	0,31
AM Tech		125	10,24	9,90	10,24	11,25	22,00	22,00
AMR Tech		105	6,15	6,04	1,09	0,04	2,20	1,30
ARC Res I		142	12,00	12,00	12,25	14,25	11,15	11,15
Art adv		125	3,35	3,35	3,35	8,00	3,30	3,30
AT plastics		425	1,85	1,70	1,85	0,10	4,19	1,38
AT Tech		1925	47,15	46,81	47,10	0,05	47,45	42,00
AT Tchen		17631	13,44	12,91	13,00	0,13	17,25	5,80
ATB arm		118	15,57	14,75	15,00	0,02	26,00	13,25
Astra T		142	24,65	24,65	24,65	0,20	21,00	8,75
Abs dm		845	17,00	16,55	16,99	0,32	17,70	11,40
Aberdeen	0,84	381	7,74	7,64	7,68	0,04	8,75	9,40
Abithi C	0,40	12699	9,85	9,61	9,85	0,10	14,20	9,41
Accollo C		95	2,35	2,26	2,26	0,40	6,50	2,10
Accord Fin	0,14	1	5,05	5,05	5,05	6,65	5,01	5,01
Acetec		2	6,35	6,35	6,35	11,00	6,20	6,20
Adherex o		428	0,39	0,33	0,34	0,02	1,45	0,30
Advantx o		140	0,29	0,26	0,26	1,46	0,20	0,20
Aecon Gr	0,10	26	4,40	4,35	4,40	0,10	5,00	2,67
Aeferna I		151	7,75	7,50	7,75	13,25	6,25	6,25
Alfon o		1	0,80	0,80	0,80	0,14	0,80	0,80
Alfres o	0,03	1580	15,75	15,80	0,33	18,25	7,50	7,50
Agrium	0,17	2703	15,92	15,02	15,10	0,20	22,10	13,78
AlmGlobe		42	0,60	0,58	0,59	0,02	14,45	0,57
Al Canada		13112	3,00	2,69	2,87	0,10	17,50	1,64
Al Can a I		1303	2,00	1,80	1,90	0,10	15,45	1,15
Alcan o		145	1,20	1,20	1,20	0,15	1,95	1,95
Air Air A	0,36	22	12,75	12,25	12,60	0,15	16,95	9,50
Alarm f o		78	1,10	1,02	1,02	0,34	1,72	1,72
Alt Energy	0,60	3002	62,49	61,45	62,35	0,15	78,45	42,95
Alt Ener p	2,12	29	27,65	27,50	27,55	0,05	28,50	25,00
Alcan	0,95	8034	49,80	47,08	49,80	1,20	73,88	42,95
Alcan o	1,47	425	25,25	25,13	25,13	0,37	26,00	24,85
Alcan o	1,47	102	24,60	24,60	24,60	0,20	21,00	8,75
Alcadin o		155	0,34	0,32	0,32	0,60	0,13	0,13
Algo Gr		502	0,30	0,30	0,30	0,72	0,15	0,15
Alp steel		1069	0,10	0,09	0,09	0,01	0,93	0,08
Allant		909	28,95	28,90	28,90	0,70	38,25	26,51
Almex T	1,36	1	25,75	26,60	25,75	0,15	29,00	24,35
Alimenta B		1	1,50	1,48	1,50	4,00	1,50	1,50
Albanc Sp		149	40,30	41,49	40,30	2,28	53,11	38,00
Albanc Sp p	1,98	7	26,50	26,20	26,20	26,97	25,00	25,00
Al At Bf		1639	14,10	14,17	14,10	0,20	24,50	13,30
Allied Oil		1248	2,64	2,63	2,63	3,40	0,73	0,73
Allgas	0,24	17	7,50	7,50	7,50	0,05	10,40	0,05
Alcan o		210	1,85	1,80	1,80	4,00	1,15	1,15
Alternat o		1261	0,34	0,30	0,31	1,09	0,28	0,28
America o		55	0,61	0,55	0,59	0,11	3,15	0,18
Amisco I		20	4,10	4,10	4,10	0,05	6,60	4,40
Amisk A	0,22	12	1,00	0,95	0,95	0,25	2,82	0,80
Amies		41	2,45	2,20	2,45	0,15	3,70	1,00
Centuria o		23	4,13	4,00	4,13	0,20	5,85	1,00
Andwa f A	0,64	65	13,75	13,30	13,75	14,75	10,00	10,00
Angiotec		140	77,00	73,36	78,80	1,83	99,90	45,03

Ventes	Div.	(100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem. Haut	52 sem. Bas
100	2,50	2,40	2,50	0,10	10,90	1,26		
28	2,50	2,25	2,35	0,15	1,80	1,80		
329	0,45	0,38	0,45	0,05	0,38	0,38		
105	6,15	6,04	1,09	0,04	2,20	1,30		
142	12,00	12,25	14,25	11,15	11,15			
3	25,00	25,00	25,00	35,00	21,00	21,00		
147	1,60	1,40	1,55	0,06	1,82	0,31		
125	10,24	9,90	10,24	11,25	22,00	22,00		
105	6,15	6,04	1,09	0,04	2,20	1,30		
142	12,00	12,25	14,25	11,15	11,15			
125	3,35	3,35	3,35	8,00	3,30	3,30		
425	1,85	1,70	1,85	0,10	4,19	1,38		
1925	47,15	46,81	47,10	0,05	47,45	42,00		
17631	13,44	12,91	13,00	0,13	17,25	5,80		
118	15,57	14,75	15,00	0,02	26,00	13,25		
142	24,65	24,65	24,65	0,20	21,00	8,75		
845	17,00	16,55	16,99	0,32	17,70	11,40		
381	7,74	7,64	7,68	0,04	8,75	9,40		
12699	9,85	9,61	9,85	0,10	14,20	9,41		
95	2,35	2,26	2,26	0,40	6,50	2,10		
1	5,05	5,05	5,05	6,65	5,01	5,01		
2	6,35	6,35	6,35	11,00	6,20	6,20		
428	0,39	0,33	0,34	0,02	1,45	0,30		
140	0,29	0,26	0,26	1,46	0,20	0,20		
26	4,40	4,35	4,40	0,10	5,00	2,67		
151	7,75	7,50	7,75	13,25	6,25	6,25		
1	0,80	0,80	0,80	0,14	0,80	0,80		
1580	15,75	15,80	0,33	18,25	7,50	7,50		
2703	15,92	15,02	15,10	0,20	22,10	13,78		
42	0,60	0,58	0,59	0,02	14,45	0,57		
13112	3,00	2,69	2,87	0,10	17,50	1,64		
1303	2,00	1,80	1,90	0,10	15,45	1,15		
145	1,20	1,20	1,20	0,15	1,95	1,95		
22	12,75	12,25	12,60	0,15	16,95	9,50		
78	1,10	1,02	1,02	0,34	1,72	1,72		
3002	62,49	61,45	62,35	0,15	78,45	42,95		
29	27,65	27,50	27,55	0,05	28,50	25,00		
8034	49,80	47,08	49,80	1,20	73,88	42,95		
425	25,25	25,13	25,13	0,37	26,00	24,85		
102	24,60	24,60	24,60	0,20	21,00	8,75		
155	0,34	0,32	0,32	0,60	0,13	0,13		
502	0,30	0,30	0,30	0,72	0,15	0,15		
1069	0,10	0,09	0,09	0,01	0,93	0,08		
909	28,95	28,90	28,90	0,70	38,25	26,51		
1	25,75	26,60	25,75	0,15	29,00	24,35		
1	1,50	1,48	1,50	4,00	1,50	1,50		
149	40,30	41,49	40,30	2,28	53,11	38,00		
7	26,50	26,20	26,20	26,97	25,00	25,00		
1639	14,10	14,17	14,10	0,20	24,50	13,30		
1248	2,64	2,63	2,63	3,40	0,73	0,73		
17	7,50	7,50	7,50	0,05	10,40	0,05		
210	1,85	1,80	1,80	4,00	1,15	1,15		
1261	0,34	0,30	0,31	1,09	0,28	0,28		
55	0,61	0,55	0,59	0,11	3,15	0,18		
20	4,10	4,10	4,10	0,05	6,60	4,40		
12	1,00	0,95	0,95	0,25	2,82	0,80		
41	2,45	2,20	2,45	0,15	3,70	1,00		
23	4,13	4,00	4,13	0,20	5,85	1,00		
65	13,75	13,30	13,75	14,75	10,00	10,00		
140	77,00	73,36	78,80	1,83	99,90	45,03		

ARC Diver	3	25.00	25.00	25.00		35.00	21.00	Cdn
AIT adv	147	1.60	1.40	1.55	-0.06	1.82	0.31	Cdn
ALI Tech	195	10.24	9.90	10.24	0.24	11.25	2.26	Cdn
AMR Tech	105	1.09	1.04	1.09	0.04	2.20	1.00	CG
ARC Res I	9	12.85	12.85	12.85		14.50	11.15	CG

Volume

Fermuture

Variation

A - B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

27 517 121

2965 84

-2 69

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

Ventes Haut

Bas

Ferm.

ch.

Net

V

CONTRATS A TERME

[illegible]

